

# FAIRE LA GUERRE, FAIRE LA PAIX : FORMES DE CONFLITS ET MODES DE RESOLUTION

## INTRODUCTION : FORMES DE CONFLITS ET TENTATIVES DE PAIX DANS LE MONDE ACTUEL

### I. Diversité des conflits et essai de typologies

#### A. Selon leur intensité : de la conflictualité à la guerre

Conflit	Opposition entre deux acteurs qui peut aller du simple désaccord à la guerre et prendre des formes diverses (armées ou non). Le conflit implique un acteur qui a une revendication portant atteinte aux intérêts d'un autre / d'une communauté (Charles TILLY, <i>Politique(s) du conflit</i> )
Conflictualité	Situation intermédiaire entre paix et guerre ouverte, se manifestant par des violences de natures diverses
Guerre	Conflit armé : notion juridique encadrée et à dimension militaire ; toutefois, le mot « guerre » n'est plus utilisé dans le droit international actuel (on parle plus de « conflit armé international » ou « non international »). Il faut un certain seuil de violences pour qualifier la situation de guerre (sinon « troubles » ou « tensions »). Toutefois, il n'est jamais vraiment quantifié (1000 morts ?). <b>Définition de la guerre à retenir : conflit armé soit entre deux ou plusieurs Etats (interétatique), soit conflit à l'intérieur d'un Etat (intraétatique), caractérisé par sa violence, liée aux moyens engagés (nombre de soldats, types d'armes) et visible à ses conséquences (nombre de victimes supérieur à 1000 morts et nombre important de réfugiés, destructions matérielles)</b>
Paix	Absence de guerre, sinon de conflit.

Conflictualités ou tensions < Conflit < Guerre



Désaccord/opposition croissant entre les acteurs

Selon le HIIC (institut de Heidelberg), en 2025, il y avait 365 conflits dans le monde.

#### B. Selon l'espace géographique concerné : raréfaction des guerres interétatiques et multiplication des guerres intraétatiques pour des conflits aux dimensions de plus en plus mondiales

Les guerres dites « conventionnelles » sont des **guerres interétatiques** : deux Etats (ou plus) s'affrontent. Le XXe siècle a vu apparaître des guerres mondiales. Cette extension géographique des conflits est liée à la mondialisation.

Il existe également des **guerres intra-étatiques**, ou **guerres civiles**, qui ne concernent qu'un Etat au sein duquel des groupes d'acteurs opposés s'affrontent. Aujourd'hui, de plus en plus de guerres civiles s'internationalisent également, les différents acteurs recevant l'aide d'Etats ou institutions étrangères.

Depuis la guerre froide, de nouveaux conflits d'**ampleur mondiale sont apparus** : des **conflits transnationaux**. Les belligérants peuvent se trouver dans le même pays et alliés à d'autres acteurs étrangers. Les guerres transnationales **opposent des acteurs indépendamment des frontières qui ne comptent pas à leurs yeux** (opposition idéologique et non nationale). C'est le cas du terrorisme djihadiste.

#### C. Selon les motivations qui les sous-tendent

Attention, une guerre éclate le plus souvent pour plusieurs motifs.

##### 1) Conflits politiques, territoriaux CONFLITS INTERETATIQUES

**Volonté de gagner des territoires** (guerres de Louis XIV ou Napoléon) ou **de reprendre un territoire perdu** (une partie des Français nationalistes en 1914 souhaitent reprendre l'Alsace et la Moselle perdues en 1871)

**Volonté de posséder le leadership sur une région (EU et URSS pendant la guerre froide, Russie face à l'Ukraine).**CONFLITS INTRATEATIQUES

**Volonté pour une nation de posséder un Etat (nationalisme), de se séparer d'un Etat dominateur** (guerre d'indépendance américaine après la déclaration d'indépendance de 1776, guerre d'indépendance grecque face à l'Empire ottoman en 1830)

**2) Conflits idéologiques**CONFLITS INTERETATIQUES

Ce peut être lié à **la volonté d'un Etat de diffuser son idéologie politique** (Grande Armée française qui à partir de 1792 essaie de diffuser les acquis révolutionnaires en Europe (code civil) ; guerre froide au cours de laquelle de 1947 à 1991 les Etats-Unis et l'URSS veulent chacun diffuser son modèle politique, économique et social).

CONFLITS INTRATEATIQUES

Ils peuvent naître d'un **différend politique au sein d'un Etat entre deux conceptions du pouvoir** (guerre de Vendée entre les contre-révolutionnaires et les armées de la Convention en 1793 ; guerre civile chinoise entre les nationalistes et les communistes de la fin de la Seconde guerre mondiale à la prise de pouvoir par Mao en octobre 1949 ; guerre d'Espagne entre les Républicains et les partisans de Franco). Un **régime autoritaire conduit régulièrement à des soulèvements pour un retour à la liberté et à la démocratie** (Portugal en avril 1974)

**3) Conflits religieux et culturels**CONFLITS INTERETATIQUES

**Le prosélytisme armé est aussi à l'origine sinon de guerres** (croisades au Moyen Age ; principe du djihadisme : les islamistes radicaux disent mener une guerre sacrée au cours de laquelle ils veulent tuer les Infidèles)

CONFLITS INTRATEATIQUES

**Incapacité de deux groupes sociaux à coexister sur un même territoire, alors qu'ils n'ont pas la même religion et souvent pas la même culture** (éclatement de l'ex-Yougoslavie au début des années 1990 ; conflits israélo-arabes)

**Le pouvoir dominant impose sa religion/sa culture aux minorités** (guerres de religion en France aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s.).

**4) Conflits économiques et sociaux**CONFLITS INTERETATIQUES (et intra)

**L'appropriation de ressources est à l'origine de conflits, que ce soit les hydrocarbures** (1<sup>ère</sup> guerre du Golfe en 1990-91 : l'Irak envahit le Koweït en partie pour récupérer ses ressources pétrolières), **les minerais** (conflit au Sahara occidental, région qui réclame son indépendance au Maroc qui refuse pour garder le phosphate, le fer, le titane, l'uranium et toutes les autres ressources minières), **l'eau** (un des nombreux points de tensions entre Israël et Palestiniens) **et la terre** (landgrabbing dans les pays du Sud) **ou de plus en plus l'accès à l'océan** (1<sup>ère</sup> guerre du Golfe aussi ; volonté pour la Chine d'augmenter sa ZEE en revendiquant Senkaku auprès du Japon).

CONFLITS INTRATEATIQUES (et inter)

**Le conflit peut naître de forts contrastes économiques et sociaux, soit à l'intérieur d'un même pays** (inégalités entre propriétaires terriens au Brésil et développement du MST, mouvement des sans terre qui pratique l'occupation des terres), soit entre deux pays voisins ce qui provoque une **immigration massive qui peut être rejetée** (Mexique/États-Unis).

**D. Selon leur nature et leurs modalités****1) Des conflits armés**

- Dans les **guerres conventionnelles**, il s'agit, **après déclaration de guerre, d'affrontements directs entre deux armées étatiques sur terre** (fantassins, artillerie, cavalerie par le passé), **sur mer** (navires de guerre, sous-marins) **ou dans les airs** (à partir de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale). Les **armes utilisées sont conventionnelles** (c'est-à-dire conformes aux conventions internationales qui régissent les guerres depuis la fin du XIX<sup>e</sup> s.).
- Les **guerres non-conventionnelles** opposent **des acteurs qui ne sont pas forcément des armées étatiques** (civils qui se révoltent, groupe terroriste, etc.), se font **sans déclaration de guerre et prennent d'autres formes** que les guerres conventionnelles : **guérilla menée par un groupe rebelle** (actions de harcèlement sur le terrain : attentats, destructions de moyens de communication, embuscades), **terrorisme** (attentats visant des populations civiles pour faire peur, déstabiliser), **prise d'otages**, etc. **Elles ont recours à des armes non-conventionnelles, c'est-à-dire interdites par les conventions internationales** (armes chimiques, armes à sous-munitions, bombes improvisées, etc.) **ou armes détournées** (camions fous, avions missiles, etc.).

**2) La diversité des modalités de la guerre**

- **Guerre commerciale** qui passe par le **protectionnisme** (guerre des tarifs douaniers), **le boycott**
- **Guerre scientifique** qui peut passer par l'**espionnage industriel et scientifique**
- **Guerre idéologique** qui passe par la **propagande, la guerre de l'information**
- **Guerre spatiale** qui passe par de l'**espionnage** (rôle des satellites) voire des **moyens militaires**
- **Cyberguerre** qui passe par des **opérations de piratage, de hacking, des virus informatiques**, etc.

## II. Une diversification des acteurs

### A. Les acteurs des guerres conventionnelles

#### 1) Etats et leurs armées régulières

Historiquement, les **Etats sont les premiers acteurs des guerres conventionnelles** puisqu'une guerre est d'abord un conflit entre 2 Etats. Ceux-ci se constituent une **armée, soit permanente, soit temporaire** (grâce au service militaire depuis la loi Jourdan en 1798 en France, et surtout de 1872 à 1997), pour l'emporter militairement sur l'Etat ennemi. De fait, il existe aujourd'hui quelques pays dans le monde qui ne possèdent pas d'armée : le Costa Rica, l'Islande, le Panama...

#### 2) Coalitions, alliances

Par ailleurs, les **Etats ont toujours eu tendance à s'allier** selon le principe de « **l'union fait la force** » ou pour des **raisons géostratégiques** (encercler un ennemi ou permettre d'avoir un second front, comme l'alliance de la France et du Royaume-Uni avec la Russie tsariste au sein de la triple Entente en 1913 face à la Triple Alliance) ou encore pour des **raisons d'accointances idéologiques** (Axe Rome-Berlin-Tokyo pendant la Seconde Guerre mondiale ; blocs pendant la guerre froide) **ou du moins face à un ennemi commun** (Etats-Unis et URSS contre Hitler le temps de la seconde guerre mondiale).

Aujourd'hui l'OTAN est une des plus puissantes alliances qui existent, regroupant les Etats-Unis et leurs alliés européens.

#### 3) Organisation internationale de sécurité collective

Depuis 1918 avec la création de la **Société des Nations** et depuis 1945 avec l'**Organisation des Nations Unies**, il existe des instances dont le but affiché est le **maintien d'un « ordre mondial »**, la « **sécurité collective** » et qui peuvent **intervenir dans les conflits du monde, par la négociation, par des sanctions économiques voire par des interventions armées (casques bleus) pour rétablir la paix**.

### B. Les acteurs non-conventionnels

#### 1) Sociétés militaires privées, mercenaires

Les **mercénaires, soldats qui louaient leurs services aux belligérants les plus offrants, ont toujours existé dans l'histoire**. On en retrouve la trace dans l'**Egypte ancienne, au Moyen Age** et cette pratique connaît son **âge d'or à la Renaissance**. Au **XIXe s., avec l'essor des conflits nationaux, la pratique décline**.

Toutefois, elle existe encore aujourd'hui sous la forme des **sociétés militaires privées (SMP)**. Les premières de ces sociétés sont nées aux États-Unis, comme DynCorp à partir de la guerre du Vietnam. Aujourd'hui, c'est la société Blackwater, la 1<sup>ère</sup> armée privée au monde. **En France toutefois, cette pratique est interdite depuis une loi de 2003** pour des raisons éthiques et culturelles. **L'ONU condamne également le mercenariat depuis 1968**.

**Le mercenariat a pour avantage** pour un Etat de ne pas avoir à maintenir à ses frais une armée permanente à la pointe de la technologie ; il peut faire appel à des mercenaires puis rompre les contrats en fonction des besoins.

**Les inconvénients** tiennent à la fois au manque de fidélité possible des mercenaires et à la constitution d'armées hors du contrôle de l'Etat qui peuvent devenir un contre-pouvoir dangereux, voire une menace directe pour le pouvoir. En France, on considère que la défense nationale est une fonction régaliennne qui ne peut être externalisée.

#### 2) Groupes rebelles

**Lors des guerres civiles, les Etats (ou une puissance occupant un Etat) sont confrontés à d'autres types d'acteurs : des civils qui contestent leur pouvoir, réclament plus de libertés ou la souveraineté d'une région (nationalistes séparatistes) et prennent les armes en menant un autre type de guerre (guérilla). Le conflit est dans ce cas asymétrique** (il oppose deux acteurs de forces très différentes). Historiquement, on peut citer les exemples de la résistance française (même si une partie était issue de l'armée régulière française qui avait suivi De Gaulle), le Vietcong (guerre du Vietnam) ou le FLN. C'est le cas des FARC (Colombie), des rebelles syriens qui contestaient le pouvoir de Bachar el-Assad.

#### 3) Groupes criminels

Le monde abrite également des **groupes criminels qui peuvent prendre part plus ou moins directement à des conflits, contester le pouvoir national, voire avoir une action terroriste d'envergure internationale**. Il peut s'agir de **groupes mafieux**, trafiquants de drogues, d'hommes, d'armes, d'animaux sauvages, etc. qui utilisent la violence pour permettre à leurs entreprises de se développer. Dans certaines régions, il s'agit véritablement d'Etats dans l'Etat (mafia italienne) et peuvent être à l'origine d'une situation de guerre civile (Mexique). **Les pirates** au large du Yemen et de la Somalie.

Il peut s'agir aussi de **groupes terroristes internationaux aux motivations religieuses**, tels que les groupes djihadistes Al-Qaïda ou Daech.

Dans ces deux cas, ce sont des **civils** qui deviennent des acteurs des conflits, qu'ils s'enrôlent volontairement, après manipulation (enfants soldats ; populations islamisées), ou sous la pression.

## III. Quels modes de résolution pour les conflits ?

### A. Différents types d'accords entre acteurs belligérants

Les belligérants peuvent accepter d'en finir avec un conflit en signant :

- Une **capitulation (ou reddition militaire)** : lorsqu'un Etat belligérant prend l'ascendant militaire, l'autre Etat reconnaît sa défaite, met un terme à l'engagement de ses forces et accepte une série de conditions imposées par le ou les États vainqueurs. Ex : le Japon le 2/9/1945 : capitulation sans condition

- Un **cessez-le-feu** : convention par laquelle les belligérants suspendent les hostilités, chacun restant sur ses positions. Sa prolongation peut parfois mettre de facto un terme à la guerre. Ex : entre Israël et le Hezbollah au Liban en 2006
- Un **armistice** : accord conclu entre des pays en guerre, visant à mettre fin aux hostilités, tout en fixant un certain nombre de conditions qui devront être respectées par l'État vaincu. Même occupé, ce dernier conserve – au moins théoriquement – le contrôle de son territoire. Ex : France-Allemagne le 11/11/1918
- Un **traité de paix** : accord politique signé entre dirigeants politiques déclarant la fin d'une guerre, souvent après un cessez-le-feu ou un armistice préalable. Il peut être signé dans le cadre d'une conférence internationale.

Ceci peut être le résultat d'une victoire militaire : le vainqueur impose ses conditions au vaincu.

Cela peut survenir aussi suite à des négociations qui ont accompagné ou suivi le conflit militaire.

## B. L'intervention plus fréquente d'acteurs étrangers au conflit pour y mettre fin

Parfois, c'est une intervention étrangère qui met fin au conflit. Il peut s'agir :

- de celle d'un **Etat ou d'une coalition** (accords de Dayton en 1995 après l'intervention de l'OTAN en Yougoslavie)
- de celle d'un **organisme de sécurité collective** et notamment aujourd'hui l'**ONU** (1<sup>ère</sup> guerre du Golfe en 1991 ; en 2011, la France est intervenue en Libye sous l'égide de l'ONU pour « protéger les populations » victimes de la guerre civile ; il en va de même au Mali depuis 2013 avec l'opération Barkhane).

On constate que le règlement des conflits est de plus en plus **multilatéral** dans un monde mondialisé (en concertation avec plusieurs pays du monde ; décisions prises en commun) où les conflits s'internationalisent aussi beaucoup.

## C. De plus en plus de conflits dans l'impasse

Cependant, certains conflits semblent ne pouvoir trouver de résolutions,

- car les belligérants ne sont pas prêts à lâcher et personne ne l'emporte, tandis que la communauté internationale est trop divisée sur le sujet pour trouver un accord. Ex : le conflit israélo-palestinien
- car les belligérants refusent toute forme de négociation ex : les djihadistes

## D. Penser la paix

### 1) L'apport de Johan Galtung

Le politologue norvégien Johan Galtung fondateur de l'irénologie (science de la paix) insiste sur une dernière différence sur les types de résolution de conflit : il oppose la **paix négative** qui n'est qu'une fin de des violences, de la **paix positive** qui naît de l'éradication des éléments à l'origine de la violence.

### 2) L'apport de Bruno Arcidiacono

Bruno Arcidiacono, professeur d'histoire des relations internationales à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID), retrace dans un ouvrage paru en 2011 : *Cinq types de paix, une histoire des plans de pacification perpétuelle (XVII<sup>e</sup>- XX<sup>e</sup> siècles)*, les 5 types de paix qui existent selon lui :

- **la paix d'hégémonie** : lorsque la puissance est concentrée en les mains d'un acteur qui peut imposer la paix au reste du monde. Ex : Napoléon entre 1807 et 1811 ; les Etats-Unis pendant la décennie après la chute de l'URSS
- **la paix d'équilibre** : la pacification repose sur l'idée de balance entre deux superpuissances de force équivalente. Ex : Etats-Unis et URSS pendant la guerre froide
- **la paix d'union politique ou paix fédérative** : les Etats s'organisent selon une fédération (sorte d'immense Etat fédéral) disposant d'organes suprêmes comme un tribunal, un parlement et un bras armé. Cette idée a été théorisée en premier par William Penn, quaker anglais qui a donné son nom à l'Etat de Pennsylvanie.
- **La paix de droit international ou paix confédérative** : au sein de la confédération, les Etats conservent leur totale souveraineté et ne sont liés que par un nouveau contrat social qui met notamment hors la loi tout recours à la force. Ex : la SDN, mais son échec lié à l'absence de moyen de contrainte montre l'inefficacité d'un tel système.
- **La paix de directoire ou paix oligarchique** : l'idée consiste à constituer un club de grandes puissances ; il n'est possible d'agir que si tous les membres sont d'accord, ce qui diminue le risque d'arbitraire. Si l'unanimité est atteinte, alors le directoire possède une force irrésistible et peut imposer ses vues aux autres Etats et imposer la paix. Ex : le congrès de Vienne et la création de la Sainte-Alliance ; l'ONU et son conseil de sécurité constitué de 5 puissances.

# AXE 1 : LA DIMENSION POLITIQUE DE LA GUERRE : DES CONFLITS INTERÉTATIQUES AUX ENJEUX TRANSNATIONAUX

**La politique rassemble tout ce qui relève du pouvoir, de sa conquête, de son exercice, de la meilleure manière de l'exercer.**

**Dire que la guerre a une dimension politique revient à penser qu'elle est toujours plus ou moins liée au pouvoir.**

- logique pour une **guerre interétatique**, c'est-à-dire une guerre entre des Etats, donc entre deux gouvernements qui engagent leurs pays, leurs armées nationales, dans un conflit armé.
- Dans une **guerre intraétatique**, le pouvoir est toujours impliqué, qu'il soit remis en cause par un groupe d'opposants ou qu'il doive faire l'arbitre et ramener l'ordre....
- Dans les **conflits transnationaux**, dont les enjeux dépassent les frontières d'un pays, les gouvernements sont forcément impliqués : ils peuvent être attaqués et sont forcés de réagir, ils peuvent être préservés et doivent faire le choix de s'impliquer ou au contraire de laisser faire, voire de soutenir le mouvement terroriste.

**Il apparaît donc bien que la guerre, intrinsèquement, relève de la politique, sollicite le pouvoir en place, de manière directe le plus souvent, et parfois indirecte.**

**Problématique** : En quoi toutes les guerres comportent-elles un enjeu politique et dans quelle mesure cette dimension politique a-t-elle évolué avec le temps, en fonction de l'évolution des formes de conflits ?

**Problématique secondaire** : Est-ce que la conception de la guerre théorisée par Clausewitz, un officier polonais du début du XIXe s., s'applique à tous les conflits depuis la guerre de 7 ans jusqu'aux « guerres irrégulières » d'Al-Qaïda et Daech ?

**Sources** : Je tiens à remercier des collègues dont les cours m'ont bien aidée à forger le mien : Anne-Leonne Dandurand (lycée Saint-Genès de Bordeaux), Yann Bouvier ([site](#)), et le collègue anonyme à l'origine de ce travail : [site](#) + Fiche EDUSCOL

## I. La guerre « classique » des Temps modernes (XVIIe-XVIIIe s.)

### A. La transformation de la guerre avec la construction des Etats modernes

L'historiographie s'entend pour qualifier de « révolution militaire » les transformations qu'ont subies les guerres à la charnière du Moyen Age et des Temps Modernes. Elle se caractérise par la croissance importante des effectifs des armées, la place importante des armes à feu et les modifications dans les systèmes de défense induits (cf. Vauban), la formation des soldats qui se professionnalisent. Tout cela conduit à l'augmentation du coût de la guerre et des armées qui tendent à devenir permanentes... et à une transformation de la fiscalité : les impôts deviennent permanents pour subvenir aux besoins de la guerre. Toutes ces modifications ont notamment été décrites par Geoffrey Parker dans *La révolution militaire. La guerre et l'essor de l'Occident*.

L'historien Brian M. Downing insiste quant à lui sur le **lien entre révolution militaire et construction de l'Etat moderne** : selon lui, la guerre et la « révolution militaire » sont les principales responsables des changements politiques intervenus en Europe. Devient nécessaire la mise en place d'un gouvernement capable de mettre en place des organismes chargés de rassembler et contrôler les soldats de plus en plus nombreux, de monopoliser les ressources du territoire, d'intervenir dans l'économie.

Au-delà des critiques qu'ont suscitées ces deux thèses, il est important de retenir la **transformation de la guerre à l'époque moderne et son lien avec la construction d'un Etat moderne centralisateur et bureaucratique**. Les rois sont désormais les chefs d'armées étatiques permanentes et professionnelles qui peuvent les utiliser pour mener leur politique.

### B. Clausewitz, un théoricien de la guerre

Clausewitz (1780-1831) est un **officier prussien** entré dans l'armée à 12 ans, qui a pris part aux guerres révolutionnaires et napoléoniennes dans le camp adverse de la France. Il a perçu la transformation des soldats et de la guerre à cette période et a participé à la **modernisation de l'armée prussienne au sein de la nouvelle Académie de Guerre où il enseigne**. Il rédige son **ouvrage De la Guerre** qui est publié par sa femme à titre posthume.

Voici les principaux éléments de son modèle de la guerre :

- **La guerre est un phénomène relationnel qui ne peut donc pas être unilatéral** : 2 acteurs politiques engagés au moins.
- **La guerre est la « continuation de la politique par d'autres moyens »** = c'est un outil politique utilisé par le pouvoir pour « gagner la relation » c'est-à-dire contraindre par la violence l'adversaire à exécuter notre volonté – en continuant à utiliser les autres moyens économiques, diplomatiques, etc. On ne peut pas « gagner la guerre » car c'est un moyen et non une fin ; on peut « gagner la relation »
- **La plupart des guerres sont « réelles »** : elles sont **proportionnées aux moyens disponibles**. Le dirigeant se fixe un but et lorsqu'il est atteint, il met un terme à la guerre par souci d'économiser ses forces (financières, humaines...)

- Mais en théorie et, d'après Clausewitz, suite à la « montée aux extrêmes » à partir des guerres révolutionnaires, la guerre est « absolue » : elle cherche à **anéantir l'adversaire** en utilisant toutes les ressources disponibles de l'Etat.
- Si Clausewitz parle essentiellement de guerres interétatiques conventionnelles (2 Etats s'opposant par l'intermédiaire de leurs armées nationales et par suite d'une déclaration de guerre), il reconnaît l'existence de « guérillas » ou « petites guerres » qui opposent la force armée d'un Etat à des combattants civils aux ressources matérielles plus limitées (comme ce fut le cas des rebelles espagnols face au pouvoir napoléonien).
- Clausewitz explique qu'il y a toujours une part d'imprévisible dans une guerre, ce qu'il nomme le « brouillard de la guerre »

### C. La guerre de Sept Ans : modèle d'une guerre qui « continue la politique par d'autres moyens »

#### 1) La guerre de Sept Ans

La guerre de Sept Ans (1756-1763) est une guerre interétatique qui a opposé deux grandes alliances : la Grande-Bretagne, la Prusse et leurs alliés face à la France, l'Autriche et la Russie.

Les **raisons de la guerre** sont multiples, essentiellement géostratégiques : il s'agit pour ces différentes puissances de conserver ou étendre leur domination territoriale en Europe (la Prusse et l'Autriche veulent toutes deux la région de la Silésie ; la Russie s'inquiète du développement de la Prusse) ou dans les empires coloniaux naissants (France et Royaume-Uni se querellent sur leurs possessions en Amérique du Nord et sur le contrôle des routes commerciales vers l'Inde). L'affrontement est aussi idéologique entre des monarchies absolues catholiques (France et Autriche) et des monarchies protestantes qui rejettent l'absolutisme (monarchie limitée en Angleterre, « éclairée » en Prusse).

1<sup>ère</sup> « guerre mondiale », selon plusieurs historiens (Pierre-Yves Beaurepaire) puisque les batailles, terrestres et navales, concernent à la fois l'Europe, mais aussi l'Amérique du Nord, les Antilles, l'Inde et ponctuellement l'Afrique et l'Océanie.

Le conflit a vu plusieurs alliances se nouer (les Français avec les Indiens d'Amérique) et se dénouer (la Russie, alliée de la France, change de camp lorsque le tsar Pierre III succède à la tsarine Elisabeth Ière ; grand admirateur de Frédéric II, il signe la paix avec la Prusse, s'allie avec lui et fournit des hommes).

Le traité de Paris signé par George III d'Angleterre, Louis XV et Charles III d'Espagne est une catastrophe pour la France, qui perd presque toutes ses possessions coloniales au Canada, au Sénégal, en Inde, autour des Grands Lacs américains. L'image du roi Louis XV en sort dégradée. La Grande-Bretagne au contraire, en renforçant sa maîtrise des mers et en gagnant des colonies françaises, devient la première puissance mondiale. Frédéric II de Prusse sort aussi en vainqueur du conflit face à l'Autriche : c'est désormais une puissance avec laquelle il faut désormais compter.

#### 2) Le modèle de la « guerre réelle » pour Clausewitz

##### Les causes politiques de la guerre de Sept Ans

A. Guerre entre des Etats et plus précisément des souverains, c'est-à-dire des dirigeants de pays qui font le choix de lancer leurs royaumes dans une guerre (Louis XV, Frédéric II de Prusse, Marie-Thérèse d'Autriche)

B. C'est une guerre aux causes/enjeux politiques/géopolitiques avant tout : déterminer les aires d'influence voire les possessions territoriales de chacune des puissances européennes, en Europe et sur les continents colonisés.

C. Les tensions s'exacerbent à cause des alliances qui sont nouées entre les Etats européens : on voit que les Etats ont commencé par chercher à arriver à leurs fins par la voie diplomatique (et même économique par la domination sur l'Inde via le commerce) et que la guerre est la continuation de la même volonté par un autre moyen. Par ailleurs, ces alliances sont des calculs politiques, fondés sur des inimitiés, mais peuvent se renverser (pas fondée sur une idéologie par exemple).

##### Le poids de la dimension politique dans la conduite de la guerre

A. Stratégie politique et non militaire qui a primé chez Frédéric II : Il arrive clairement à « gagner la relation » plus qu'à gagner la guerre d'un point de vue militaire : c'est l'exemple même de Clausewitz pour illustrer la « guerre réelle ».

B. Finalement ce sont presque autant des éléments politiques que militaires qui conduisent à la victoire de Frédéric II de Prusse : changement d'alliance de la Russie.

C. Des moyens politiques utilisés par les Etats durant la guerre : Les négociations se poursuivent pendant la guerre : exemple des alliances entre Français et Amérindiens ; Utilisation de la propagande politique pendant la guerre

##### Les conséquences (géo)politiques de la guerre

A. Conséquences politiques en France : dégradation de l'image du roi Louis XV

B. Conséquences géopolitiques dans le monde :

- lourde défaite pour la France (perte de territoires et d'influence au profit de la Grande-Bretagne) et la Suède
- Marie-Thérèse d'Autriche est « affaiblie et isolée », obligée de négocier
- victoire de la Prusse de Frédéric II : il reprend la Prusse orientale, la Poméranie et gagne en prestige

#### 3) Le modèle des guerres dynastiques classiques pendant l'époque moderne

Les guerres des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s., à l'image de la guerre de Sept Ans, sont donc des guerres dynastiques, menées par des souverains qui s'appuient sur des armées permanentes, de dimensions réduites, constituées de professionnels de la guerre (du pays et mercenaires).

Elles correspondent globalement à la théorie de la « guerre réelle » selon Clausewitz. En effet, elles **ne conduisent pas à l'anéantissement de l'adversaire, l'annihilation (destruction totale) d'un Etat. Il s'agit « seulement » pour les souverains de prendre le dessus sur l'adversaire** (par exemple en prenant pour otage le roi ou un chef de guerre) **pour faire valoir ses revendications financières ou territoriales. Vainqueur comme vaincu ont comme principal objectif la négociation, car la guerre coûte cher.** La guerre de Sept Ans est le **modèle même de la « guerre réelle ».**

## II. La guerre de masse à l'heure des nations (XIXe- XXe s.)

### A. Les guerres de la Révolution et de l'Empire : vers la « guerre absolue » ?

#### 1) Le tournant de 1792

	GUERRES DU XVIIIIE S. (dont la guerre de Sept Ans)	GUERRES REVOLUTIONNAIRES A PARTIR DE 1792
QUI S'AFFRONTÉ ?	<b>Guerres dynastiques</b>	<b>Guerres nationales</b>
DESCRIPTION DES ARMEES	<b>Armées à la taille limitée de professionnels</b> (dont des mercenaires)	<b>Armées nombreuses constituées de citoyens</b> : 1793 : levée en masse ; 1798 : loi Jourdan instaurant le service militaire
QUEL EST LE MOTEUR DE LA GUERRE ?	<b>La raison</b> ; la poursuite de calculs politiques	<b>La passion</b> : « La politique court derrière la guerre. Ce sont bien les passions qui mènent le monde » (R. Girard)
QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA GUERRE ?	<b>Objectifs territoriaux</b> essentiellement avec des objectifs géostratégiques	<b>Objectifs idéologiques</b> : répandre les idées de la Révolution et notamment la liberté
QUAND LA GUERRE S'ARRETE-T-ELLE ?	<b>Lorsque les objectifs politiques sont atteints : prendre l'avantage suffit</b>	<b>anéantissement de l'adversaire</b> , à savoir la tyrannie, l'absence de liberté, les souverains
STATUT DE LA VIOLENCE	<b>Usage possible pour contraindre l'adversaire</b>	<b>Violence affirmée, vue comme un moyen à privilégier contre l'ennemi</b> : paroles très sanglantes de la <i>Marseillaise</i>

#### 2) Les guerres révolutionnaires puis napoléoniennes, des « guerres absolues »

Cours reprise sur ce [site](#) : merci au collègue qui a produit cette synthèse qui répond à l'activité du manuel Hachette p. 110-111  
Pendant plus de vingt ans, entre 1792 et 1815, la France connaît un état de guerre quasi permanent. L'ouvrage de Clausewitz, *De la Guerre*, a été écrit en grande partie en réaction aux guerres napoléoniennes, dont il est un vétéran. A ses yeux, ces guerres constituent un tournant caractérisé par la montée aux extrêmes : c'est le modèle de la « guerre absolue ». On peut en effet constater une certaine « montée aux extrêmes », une rupture avec les pratiques d'Ancien Régime :

- **Les moyens employés sont disproportionnés par rapport aux objectifs recherchés : guerres très coûteuses qui engagent des effectifs considérables** : la Grande Armée a compté au maximum 700 000 Français + 200 000 hommes des contingents étrangers (et 2M de conscrits ont été mobilisés sur l'ensemble de la période). 650 000 soldats sont engagés dans la campagne de Russie, un Etat jusqu'à présent allié.
- **Plus violentes et plus meurtrières, elles cherchent à détruire l'adversaire ; elles donnent parfois lieu à des massacres de populations civiles** comme ce fut le cas en Espagne à partir de 1808 pour faire face à la révolte nationaliste (*Dos et Tres de Mayo* de Goya). **Ces guerres aboutissent à des bilans humains terribles** : sur 15 ans de guerre, la France perd 0,9 à 1M d'hommes. Les pertes étrangères avoisinent les 2 millions (0,5M Russes ; 0,5M Prussiens, Allemands et Autrichiens ; 0,7M d'Espagnols et Portugais...)

Il faut dire qu'à partir de la Révolution française, ce n'est plus l'Etat qui fait la guerre, mais la « Nation en armes » qui lutte pour la défense de la République et la diffusion de ses valeurs dans une Europe monarchique qui lui est presque exclusivement hostile. L'armée française est désormais constituée de citoyens-soldats, animés d'un fort sentiment national qui favorise le recrutement au volontariat comme le **système de la conscription, mis en place à partir de 1798** (service militaire obligatoire : **démocratisation de l'armée**).

Cependant, les mutations opérées par ce conflit de vingt ans ne doivent pas être surévaluées. D'abord, **la guerre continue de poursuivre des buts politiques pour lesquels elle reste un instrument**. Patrice Gueniffey rappelle ainsi que « La guerre fut déclenchée en 1792 parce qu'on y voyait une arme au service de la Révolution. [...] [Elle] semblait le chemin le plus court vers la République ». Après 1804, les **guerres napoléoniennes sont avant tout défensives et visent la survie du jeune Empire** face aux coalitions des monarchies européennes. Enfin, elles ont pour objectif d'**étendre un modèle politique et de diffuser des valeurs, constitution et lois étant imposées aux populations des pays vaincus**.

D'autre part, les moyens employés demeurent similaires : **les stratégies suivent les théories militaires d'Ancien régime et les évolutions dans l'armement restent très limitées**.

Ainsi si les **guerres napoléoniennes** ont bien été un tournant dans la guerre moderne, caractérisé par des formes de montée aux extrêmes, elles **conservent de nombreux aspects des « guerres réelles » telles que définies par Clausewitz**.

On notera que la notion de « guerre totale » est utilisée par l'historien américain David Bell qui montre qu'elle est un héritage précisément de cette période (1792-1815) même si on considère souvent la Première guerre mondiale comme la première guerre totale.

## B. Des conflits de genres nouveaux au XIXe s. toujours conformes au modèle clausewitzien

### 1) Les « petites guerres » liées au mouvement des nationalités

Après le congrès de Vienne, la nouvelle carte d'Europe liée au partage des territoires perdus par l'Empire français exacerbé les mouvements nationaux nés sous Napoléon. Des peuples se soulèvent contre des Etats multinationaux et réclament l'indépendance, menant pour y parvenir des « petites guerres » comme Clausewitz les décrit avec le modèle espagnol. Ces guérillas mobilisent des armées populaires composées de civils qui s'arment et organisées en dehors des cadres militaires traditionnels. Le but de ces guerres est la création d'Etats-nations dont les frontières correspondent avec la répartition géographique de populations partageant la même langue, la même histoire et la même culture (cf. cours de 1<sup>ère</sup> en tronc commun : **indépendance de la Grèce en 1830 contre l'empire ottoman**, de la **Belgique en 1830** ; soulèvements et guerres qui conduisent à l'unification de l'Italie et de l'Allemagne).

### 2) Les guerres coloniales

Dans la seconde partie du XIXe siècle, les Européens profitent de leur supériorité technique permise par le début de la production industrielle de l'armement pour soumettre une grande partie de l'Afrique et de l'Asie. Ces guerres ont des buts géostratégiques essentiellement – volonté d'étendre leur puissance et de contrôler « l'espace-monde » à l'heure où la mondialisation commence à se développer. Le Royaume-Uni et la France sont les deux Etats forts dans cette conquête dont les objectifs politiques s'accompagnent de buts économiques (trouver des matières premières et des débouchés pour les industries) et culturels (« apporter la civilisation », évangéliser). Il s'agit bien toujours de guerres qui correspondent au modèle clausewitzien qui sont des outils politiques utilisés par les Etats européens.

## C. Les guerres du XXe siècle

### 1) Les deux conflits mondiaux : des guerres absolues ?

Ces deux conflits ont en commun d'être d'abord des conflits interétatiques nationaux : si les haines nationalistes sont les principales causes de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale (assassinat de l'héritier d'Autriche-Hongrie par un Serbe ; volonté de revanche des Français suite à la perte de l'Alsace-Lorraine, etc...), il en va de même pour le second conflit mondial (volonté pangermaniste d'Hitler, sa hiérarchisation des races ; rôle des associations d'anciens combattants nationalistes).

La Seconde Guerre mondiale se distingue de la Première d'abord parce que la dimension idéologique est plus forte ; elle prévaut sur le politique.

Ces deux guerres sont aussi toutes deux des guerres totales lors desquelles l'ensemble des ressources des Etats sont utilisées dans le but de vaincre : il ne s'agit plus de « guerres réelles », « limitées », mais qui se rapprochent bien plus de la « guerre absolue » théorisée par Clausewitz. La mobilisation et humaine (soldats levés en masse et civils mis à contribution), économique (industrie de guerre), financière (impôts, planche à billets, emprunts nationaux, endettement), technologique (innovations au service du conflit) et psychologique (propagande voire embriagadement dès le plus jeune âge). Ce qui est déjà vrai pour la Première Guerre mondiale l'est encore plus pour la Seconde (coût humain, économique, etc. bien supérieur).

Ces deux guerres ont pour volonté d'anéantir l'adversaire : c'est visible pour la Première Guerre mondiale avec le traité de Versailles et les conditions de paix très dures imposées aux vaincus. La France veut ôter la capacité de l'Allemagne à se relever. La Seconde guerre mondiale va plus loin encore : c'est une guerre d'anéantissement : la volonté n'est plus seulement de battre l'ennemi, de le soumettre, mais bien de le faire disparaître (génocide juif, crimes de guerre en violation des traités sur le respect des prisonniers par les armées nazie et soviétique, kamikazes japonais, usage de la bombe atomique).

### Sont-elles donc des guerres absolues ?

Pour la Première guerre mondiale, la réponse est nuancée : le politique n'est pas soumis au militaire : c'est toujours le gouvernement qui décide et peut mettre à pied les chefs militaires (ex : le général en chef Nivelle remplacé par Pétain en 1917). Les motivations restent principalement politiques et d'ailleurs en novembre 1918, les pays de l'Entente n'envahissent pas l'Allemagne. La logique d'anéantissement ne l'emporte pas.

C'est différent pour la Seconde guerre mondiale : l'idéologique prime sur le politique ; d'ailleurs, des gouvernements militaires remplacent les gouvernements des pays envahis ; les moyens sont encore plus illimités puisque les peuples engagés vont jusqu'au sacrifice ; l'Allemagne est occupée, le Japon frappé par les bombes atomiques dont la fin de la seconde guerre mondiale est marquée par l'anéantissement de l'adversaire, bien plus que la fin de la première.

### 2) La guerre froide : une 1ère remise en cause du modèle clausewitzien ?

La guerre froide semble se détacher du modèle des deux guerres mondiales et répondre déjà plus à des **logiques transnationales** fondées sur des **idéologies** – certes politiques – **qui transcendent les nations** (communisme contre capitalisme libéral et démocratique).

Toutefois, cette guerre est **aussi une guerre de puissances**, l'opposition de deux Etats qui veulent dominer la scène internationale : Etats-Unis et URSS.

### 3) Les guerres de décolonisation, les « petites guerres » de Clausewitz ?

La période 1945-75 est marquée par la décolonisation progressive de l'Asie puis de l'Afrique. Si une grande partie des nouveaux Etats obtiennent l'indépendance grâce à des négociations (Inde, AEF, AOF, etc.), d'autres doivent en passer par la guerre contre les puissances coloniales (guerre d'Indochine, guerre d'Algérie).

Le modèle classique de Clausewitz semble là encore ébranlé **puisque il ne s'agit pas de deux Etats, mais d'un Etat qui subit les attaques séparatistes d'une région conquise souvent outre-mer et menées par une population civile qui pratique la guérilla**. On est ici assez proche du modèle des révoltes espagnoles connues par Napoléon que Clausewitz décrit comme des « **petites guerres** ». On note toutefois, que si **les acteurs diffèrent** (ce ne sont pas 2 Etats), ils sont par ailleurs **asymétriques** (une armée de professionnels face à une population peu formée mais nombreuse) et que **le conflit s'inscrit aussi dans une logique transnationale** (soutien de l'ONU, des Etats-Unis et de l'URSS à l'indépendance des colonies ; soutien de pays voisins).

Par ailleurs, **s'il existe une raison politique à ces conflits** (obtenir la souveraineté pour le peuple révolté ; conserver ces territoires à des fins politiques et géopolitiques pour la métropole), **les dimensions sociales, économiques, identitaires et culturelles** (pauvreté, sentiment d'assujettissement des colonisés, nationalisme) **sont peut-être plus présentes encore**.

## III. Les guerres « irrégulières » à l'âge des logiques transnationales (XXIe s.)

### A. La Transformation de la guerre de Martin van Creveld : une remise en cause de la pensée de Clausewitz

En 1991, **Martin van Creveld**, historien et théoricien militaire israélien, **publie** une étude intitulée *La Transformation de la guerre. La plus radicale réinterprétation des conflits armés depuis Clausewitz*.

Selon lui, la **conception de la guerre de Clausewitz est historiquement datée**. **Elle ne décrit pas l'essence de LA guerre, mais une conception de la guerre qui a prévalu à un moment**. Il pense que même pour les guerres de cette époque, la description de Clausewitz est erronée et **sous-estime l'aspect social, l'engagement passionné des hommes dans le combat**. Enfin Martin van Creveld estime que l'évolution des guerres actuelles nous éloigne plus encore de ce modèle : il pense que c'est la **fin de la guerre inter-étatique conventionnelle, au profit de guerres terroristes et intraétatiques**. Il croit pour l'avenir à la généralisation des guerres civiles, ethniques, religieuses ou nationales, en même temps qu'une décomposition interne des Etats sous l'effet du terrorisme ou de dérives mafieuses. Selon Martin van Creveld, **avec l'émergence de nouveaux acteurs, les facteurs de guerre sont moins politiques qu'idéologiques, religieux ou ethniques**.

On note toutefois que **cette nouvelle interprétation de la guerre ne fait pas l'unanimité dans la communauté scientifique**. Le politologue luxembourgeois Dario Battistella, dans *Guerres et conflits dans l'après-guerre froide*, met en avant le fait que les motivations ethniques et religieuses des conflits actuels peuvent cacher des stratégies « éminemment politiques ».

### B. Les « guerres irrégulières » d'Al-Qaïda et Daech sont-elles clausewitziennes ?

#### 1) Qu'entend-on par « guerres irrégulières » ?

C'est une guerre qui sort du cadre de la guerre traditionnelle :

- **D'un point de vue juridique** : guerre qui n'oppose pas des acteurs qui auraient « le droit » de faire la guerre, la légitimité à se battre (guerre qui ne commence pas par une déclaration de guerre et ne s'achève pas par un traité notamment) ; guerre qui ne respecte pas le droit de la guerre (protection des civils et des prisonniers ; rejet de la torture, respect des trêves et des traités)
- **D'un point de vue stratégique** : méthodes qui passent par des **attentats et une guérilla** et utilisent de nouveaux types d'armes non conventionnelles (avions ou camions missiles ; armes chimiques)
- **D'un point de vue géographique** : guerre sans de front (les opposants ne sont pas deux armées qui s'affrontent sur un champ de bataille) et guerre sans frontière (les frontières nationales n'ont pas de sens pour ces guerres à la fois intraétatiques et transnationales)
- **Des acteurs nouveaux** : abolition de la distinction civil/soldat ; groupes paramilitaires privés ou non ; populations (y compris les enfants soldats)

Définitions (avec quelques nuances de sens) : « petite guerre », guerre asymétrique, guerre non-conventionnelle, conflit de basse intensité

# GUERRE IRREGULIERE

**Une multiplicité de formes**

- Guérilla, résistance
- Insurrection et contre-insurrection
- Terrorisme et contre-terrorisme
- Opération de déstabilisation
- Activités criminelles transnationales
- « Opérations spéciales »
- Opérations psychologiques
- Opérations de renseignement et contre-renseignement

**Exemples historiques et actuels**

Antiquité : Guerre d'embuscades des ennemis de Rome qui mènent une guerre de harcèlement sur le *limes*  
 Xe-XIIe s. : Guerre des vélites dans l'empire byzantin (guerre de harcèlement sur les frontières orientales)  
 Ancien Régime : Guerres paysannes contre l'impôt en Europe  
 Temps Modernes : Guerre de course menée sur les mers par les corsaires  
 1791-94 : Guerre des Chouans contre-révolutionnaires  
 1808 : Mouvement de guérilla dans la péninsule espagnole sous l'occupation napoléonienne  
 1870-71 : Groupe de francs-tireurs dans la guerre franco-prussienne  
 1940-45 : Résistants et maquisards de la 2GM  
 Depuis 1945 : Terrorismes contemporains : IRA en Ulster, ETA basque, FARC en Colombie, Tigres tamouls au Sri Lanka, mouvements tchétchènes, groupes djihadistes tels que Al-Qaïda ou DAECH, etc.

Cette extrême diversité et la spécificité de chacune de ces situations historiques, montrent l'impossibilité de donner une seule définition de la guerre irrégulière. (Hervé COUTAU BEGARIE)

**Du point de vue des acteurs**  
 Armées non régulières, groupes paramilitaires privés ou non, qui souvent s'opposent à des armées classiques : **GUERRE ASYMETRIQUE**  
 Implication de la population (y compris les enfants soldats) qui mène souvent à une **abolition de la distinction soldats/civils**.

**D'un point de vue juridique**  
 Guerre qui oppose des acteurs qui n'auraient « pas le droit » de faire la guerre selon le *jus ad bellum* (droit à la guerre), donc elle est menée par des **ACTEURS NON-ÉTATIQUES**. La guerre est irrégulière quand elle est menée par des combattants sans statut n'appartenant pas à l'armée régulière, c'est-à-dire mise sur pied et entretenue par un pouvoir souverain.

**D'un point de vue stratégique**  
 Guerre qui ne respecte pas le *jus in bello* (droit dans la guerre), c'est-à-dire qui enfreint les règles de conduite à observer pour limiter les effets destructeurs de la guerre : interdiction de certaines armes par les conventions de Genève successives (armes chimiques, biologiques, mines antipersonnel, bombes à sous-munitions...), protection des civils, personnels de santé et journalistes, bon traitement des prisonniers, proportionner les moyens aux fins, respect des trêves, etc.

**D'un point de vue géographique**  
**GUERRE SANS LIGNE DE FRONT** (les opposants ne sont pas deux armées qui s'affrontent sur un champ de bataille) et **guerre sans frontière** (les frontières nationales n'ont pas de sens pour ces guerres à la fois **INTRAETIQUES** et/ou **TRANSNATIONALES**)

**Mais l'Etat n'est pas une donnée permanente ou universelle** : au Moyen-Age, avant l'arrivée des Européens, il existe des sociétés non-étatiques en Afrique et en Amérique.  
**Le droit international a évolué** avec le phénomène de résistance au nazisme puis celui des guerres d'indépendance des peuples colonisés. Ainsi, **en 1977, la convention de Genève reconnaît un statut de combattant à des hommes considérés auparavant comme irréguliers**.  
 -> Comment ne pas reconnaître certains mouvements terroristes ou dits de libération qui se réclament aujourd'hui de ce même statut ?

Depuis l'Antiquité, le même procédé est qualifié de stratagème pour son propre camp et de tricherie ou lâcheté s'il est utilisé par l'adversaire.  
 Par ailleurs, on note que si les armées régulières recourent prioritairement à la « grande guerre », classique, elles ont parfois recours à des stratégies alternatives qu'on peut considérer comme des guerres irrégulières.

Réalisation : Hélène CORMY – Abracadabra9g -  
 Sources utilisées : Hubert KROLIKOWSKI : <https://www.cairn.info/revue-strategique-2012-2-page-13.htm> et Hervé COUTAU-BEGARIE : <https://www.cairn.info/revue-strategique-2009-1-page-13.htm> et <https://www.institut-strategie.fr/la-guerre-irreguliere-dans-lhistoire-et-dans-la-theorie/> (notamment les aspects critiques notés en bleu)

## 2) Al-Qaïda et Daech : les frères ennemis

Al-Qaïda et Daech sont deux groupes terroristes islamistes.... C'est-à-dire ?

- **Le terrorisme** est le **fait d'utiliser la violence pour atteindre un but politique**. Par des actes violents visant de façon indéterminée les civils et les armées (attentat, prise d'otage, destructions), les auteurs cherchent à toucher l'opinion publique pour faire pression sur le pouvoir politique. La pratique du terrorisme ne date pas du XXI<sup>e</sup> s. Elle s'est développée surtout à partir du XIX<sup>e</sup> s. Par ailleurs, elle n'est pas le monopole d'une idéologie ou d'un courant de pensée (ex : terrorisme anarchiste au tout début du XX<sup>e</sup> s. en France).
- **L'islamisme** est un courant politique qui vise, depuis les années 1970, à faire de la charia la source unique du droit et du fonctionnement de la société dans l'objectif d'instaurer un État musulman régi par les religieux. Al-Qaïda et Daech entendent mener le **djihad**, c'est-à-dire la « guerre sainte » contre les Infidèles (non-musulmans) pour imposer un retour au véritable Islam. Cette conception est loin d'être partagée par l'ensemble de la communauté musulmane :

Définition Larousse de Djihad

1. Effort sur soi-même que tout musulman doit accomplir contre ses passions. (Il est considéré par le prophète Muhammad comme le « djihad majeur »)
2. Combat pour défendre le domaine de l'islam. (Il est qualifié de « djihad mineur ».)

**Leur action à la fin du XX<sup>e</sup> s. et au début du XXI<sup>e</sup> s. a marqué un tournant dans l'histoire des conflits dans le monde : nouveaux motifs, nouveaux acteurs, nouvelles stratégies, nouvelles échelles.**

S'ils souvent confondus en Occident tant leurs points communs (islamisme radical, attentats terroristes) semblent importants, ils n'en sont pas moins deux groupes concurrents qu'il convient de distinguer.

Un peu d'histoire d'abord... (Source : Encyclopédie Universalis)

**Al-Qaïda (« la Base ») est fondée en 1988 au Pakistan par Oussama Ben Laden.** Il s'agissait, alors que l'URSS se retirait d'Afghanistan (guerre depuis 1979 dans le contexte de la guerre froide) de continuer à mobiliser des volontaires du djihad antisoviétique pour d'autres objectifs révolutionnaires.

Ben Laden, était secondé par Ayman al-Zawahiri, un djihadiste égyptien qui est à l'origine de deux orientations de l'organisation qui rompent avec 14 siècles d'islam :

- Le **concept de « djihad global »** : la planète entière devient « terre de djihad », sans distinction de cible civile ou militaire, et Al-Qaïda émerge ainsi comme la **première organisation terroriste à vocation mondiale**.
- La distinction entre « l'ennemi proche » et musulman et « l'ennemi lointain » et occidental – qui est la cible privilégiée par Al-Qaïda

**Ce sont surtout les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis qui font connaître au monde le groupe terroriste.**

**Daech est né d'une scission avec Al-Qaïda dont il était une branche.** L'organisation profite des troubles que connaissent l'Irak (chaos après l'intervention américaine de 2003 qui met fin au règne de Saddam Hussein) et la Syrie (guerre civile à partir de 2011) pour conquérir des territoires dans cette région. **En 2014, son chef, Abou Bakr al-Baghdadi, proclame le califat, d'où le nom « Etat islamique »** (Etat autoproclamé mais non reconnu).

### AL-QAÏDA

### DAECH

<i>Objectifs politiques de la guerre</i>	<b>Combattre les Etats occidentaux</b> (appelés « croisés ») car ils interfèrent dans les affaires intérieures des Etats musulmans	
	<b>Etablir un califat fondé sur l'Islam</b> (= théocratie) et <b>gouverner selon la charia</b> (normes et règles émanant du Coran qui codifient les aspects publics et privés de la vie d'un musulman et ses relations sociales = loi islamique)	
<b>Refus des Etats-nations</b>		
Les deux organisations sont <b>sunnites</b> et plus particulièrement <b>salafistes</b> .		
<i>Idéologie</i>	<b>Différences sunnisme et chiisme ?</b>	
	<b>SUNNITES</b>	<b>CHIITES</b>
<i>Idéologie</i>	<b>Origine historique de la scission : qui doit succéder à Mahomet à sa mort en 632 ?</b>	Abou Bakr, son compagnon de toujours
	<b>Statut de l'imam</b>	Seul le Coran est œuvre divine L'imam est un homme parmi les hommes, choisi pour guider le peuple des croyants à l'aide du Coran et de la Sunna, ce recueil qui recense tous les
		Le clergé est très hiérarchisé ; son autorité révérée, car chaque imam est considéré comme un descendant de la famille du Prophète. L'imam chiite tire son autorité directement de Dieu.

	récits du Prophète Muhammad. L'imam peut s'autoproclamer ou être choisi par d'autres.	
<b>Relations politique/religion</b>	Autorités religieuses et politiques se confondent (ex : roi du Maroc)	Séparation des pouvoirs politiques et religieux du fait du caractère sacré de l'imam (ex : en Iran, les ayatollahs sont indépendants du pouvoir)
<b>Répartition géographique et démographique</b>	85% des croyants musulmans : notamment Maghreb et Arabie Saoudite	En minorité dans de nombreux pays musulmans (Pakistan, Inde, Afghanistan, Arabie Saoudite), mais majoritaires en Iran et en Irak, Azerbaïdjan et Bahreïn.
<b>Querelle</b>	Les querelles entre chiisme et sunnisme tiennent moins du différent religieux que d'un conflit politique entre deux modèles, deux ensembles géopolitiques. Les chiites, emmenés par l'Iran, sont depuis la révolution islamique de 1979 en conflit ouvert avec les dirigeants sunnites, considérés comme corrompus et vendus au « Grand Satan » américain.	

Le **salafisme** est un mouvement de l'Islam sunnite qui revendique un retour aux pratiques du temps de Mahomet et une lecture littérale du Coran et de la Sunna.

<b>Stratégie du combat</b>	<b>Faire triompher le djihad global en exportant leur vision de l'islam, ce qui permettra ensuite l'établissement d'un califat définitif</b> Multiplier les foyers d'insurrection afin d'amener l'ennemi à se disperser	<b>Etablir un califat ici et maintenant, sur un territoire donné à partir duquel le djihad global pourra s'exporter</b> , d'où la conquête militaire d'un territoire en Syrie et Irak à la faveur des guerres civiles de ces pays Daech fait le contraire en se concentrant sur un territoire, ce qui le rend plus vulnérable car plus facile à liquider.
	<b>Pour al-Qaïda, les Etats-Unis et plus généralement l'Occident</b> , demeurent le principal ennemi	Daesh a aussi pour ennemi l'Occident, mais préfère <b>d'abord lutter contre les chiites, ennemis n°1</b>
<b>Stratégie de communication</b>	<b>Propagande qui passe par l'argumentation et l'idéologie</b> Utilisation du web	<b>Communication plus facilement audible, compréhensible et efficace</b> Utilisation des réseaux sociaux (Twitter, Facebook)
	<b>Recrutement sérieux, avec une méthode et un programme à respecter, et un commandement centralisé.</b> Autochtones civils radicalisés puis projetés à l'étranger	<b>Recrutement « plus brouillon »</b> Autochtones civils radicalisés et djihadistes étrangers (volontaires internationaux)
<b>Types d'actions menées contre les ennemis</b>	Attentats revendiqués (attentats du 11 septembre 2001, de Bali en 2002, de Madrid en 2004 et Londres en 2005) = certains sont planifiés par l'organisation ; d'autres sont le fait d'islamistes autochtones radicalisés qui prétent allégeance au groupe parfois juste avant le passage à l'acte	Attentats aussi (Paris en novembre 2015) Guerre de contrôle d'un territoire
	Afghanistan et Pakistan ; Yemen 5 branches régionales : AQSI (sous-continent indien), AQPA (Yemen, Arabie Saoudite), AQMI (Maghreb islamique : Algérie et Sahel), Al-Chabab (Somalie) ; Al-Nosra (Syrie)	Réseau d'allégeance : faction d'Abou Huda-Al-Sadani et Mouvement pour le califat et le djihad en Afghanistan et au Pakistan Philippines : groupe Abu-Sayyaf Algérie : groupe Soldats du Califat...

**Cette vague terroriste qui a touché le monde entier, mais particulièrement l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient ainsi que les Etats occidentaux a suscité, surtout de la part de ceux-ci, des réactions militaires.**

Les attentats du 11 septembre 2001 conduisent les Etats-Unis, par l'intermédiaire de leur président **Georges W. Bush**, à lancer une « guerre globale contre la terreur », contre les « rogues states », les « Etats voyous » considérés comme dangereux pour les Etats-Unis et le monde. Ainsi, dès octobre 2001, les Etats-Unis, sous l'égide de l'ONU et au sein d'une coalition internationale, envahissent l'Afghanistan pour détruire Al-Qaïda et Oussama Ben Laden caché par le régime des Talibans.

De même à partir de 2014 naît une coalition internationale pour combattre le groupe Etat islamique en Syrie.

**Cependant, la réponse des Etats face au terrorisme djihadiste est compliquée.** L'ennemi est insaisissable, dans les Etats qui hébergent ces organisations et plus encore dans les pays occidentaux où semblent se multiplier les terroristes, radicalisés souvent sur internet et plus ou moins formés dans les camps d'entraînement étrangers.

### 3) Les guerres engendrées par Al-Qaïda et DAESH sont-elles en rupture avec le modèle de Clausewitz ?

OUI	NON
<p><b>Dimension politique et territoriale</b> La stratégie de DAESH s'inscrit plus dans le modèle clausewitzien que celle d'Al-Qaïda : la création du califat, le nom « Etat islamique » (et de fait la mise en place d'un proto-Etat), la guerre menée en Irak et Syrie qui relève de conquêtes militaires avec des batailles...</p> <p>L'islamisme est tout de même d'abord un courant politique ; d'ailleurs, l'organisation hiérarchique de ces organisations (système d'allégeances) relève d'un fonctionnement politique au sens d'un pouvoir</p> <p>Le fondamentalisme relève de la <b>guerre absolue</b> car il n'y a pas de compromis possible avec l'ennemi. L'ensemble des forces sont mises au service du combat.</p> <p>L'intervention des Etats occidentaux pour contrer ces organisations terroristes relève également d'une guerre plus classique, même si justement leur stratégie doit s'adapter à ce nouvel ennemi. Elle correspond au modèle de la <b>guerre réelle</b> avec une utilisation limitée et raisonnée des forces (pas d'utilisation du nucléaire ni de mobilisation générale par exemple).</p> <p>L'agressé répond aux agressions : ce n'est pas une décision unilatérale.</p>	<p>Le djihad n'est pas une guerre entre nations, d'ailleurs les combattants sont recrutés dans le monde entier, si bien que les Etats sont confrontés à des ennemis intérieurs (frères Kouachi qui ont prêté allégeance à Al-Qaïda avant d'attaquer Charlie Hebdo ; Amedy Coulibaly à l'EI avant l'attaque de l'Hyper Cacher). Même les conflits territorialisés (Syrie, zone sahélienne) relèvent plus de la guerre civile que de la guerre interétatique. = <b>conflits transnationaux</b> que Clausewitz n'envisage pas</p> <p>La motivation du djihad est <b>idéologique (religieuse)</b> et non politique – au moins pas prioritairement, surtout pour Al-Qaïda (objectif lointain d'un califat universel tout de même)</p> <p>Les <b>acteurs</b> militaires des islamistes sont <b>non-étatiques</b> : groupes terroristes et civils armés. Ce sont donc des <b>guerres asymétriques</b>... et ça ne ressemble pas tout à fait aux petites guerres de Clausewitz non plus, pour lesquelles il y avait un groupe rebelle qui affrontait le pouvoir en plus pour des raisons nationalistes et libérales afin de recouvrer leur souveraineté.</p> <p><b>Utilisation d'armes et moyens que Clausewitz n'envisage pas</b> : armes non-conventionnelles et détournées (avions-missiles, véhicules-béliers), propagande sur les réseaux sociaux (choc visuel)</p> <p>Les Occidentaux eux-mêmes dans leurs interventions ont employé des méthodes irrégulières : absence de déclaration de guerre, recours fréquent à des drones et à des unités spéciales (ex : <i>assassinat de Ben Laden en 2011</i>), traitement particulier des prisonniers terroristes (<i>enfermés par les États-Unis à Guantanamo, torturés, etc.</i>), recours à des sociétés privées (comme Blackwater)</p>

### 4) L'épanouissement d'autres formes de guerres/conflicts irréguliers transnationaux

**Piraterie comme conflits armés liés au trafic de drogue, d'armes, d'animaux exotiques, etc. s'épanouissent également dans le contexte de la mondialisation** : les flux illégaux se multiplient parallèlement aux flux légaux, surtout dans les Etats faillis qui ne parviennent pas à contrôler leur territoire et à y garantir la sécurité (Asie centrale, Afrique subsaharienne, quelques Etats d'Amérique latine : Soudan, Somalie, Yémen, Syrie, RDC, Haïti, Irak, etc.).

- ➔ La motivation de ces conflits n'est pas vraiment d'ordre politique, mais socio-économique.
- ➔ La logique est également plus transnationale que nationale (ex : intervention – ingérence ? – des Etats-Unis en Colombie pour lutter contre le trafic de guerre).

En raison du changement global, on assiste également aux **premières « guerres climatiques »** liées aux migrations internationales, à l'accaparement des ressources qui se raréfient (eau) ou pour le contrôle de territoires stratégiques (passages maritimes).

### C. Les guerres interétatiques classiques ont-elles disparu ?

#### 1) Moins de guerres interétatiques

Il est vrai que le monde connaît **moins de guerres interétatiques depuis 1991**, pour deux raisons principalement. La première tient à la **dissuasion nucléaire** : si la guerre froide a montré que l'utilisation de bombes atomiques était à proscrire, la dizaine de puissances dans le monde qui détient un tel armement se met tout de même à l'abri d'une attaque militaire sur son sol ou celui de ses alliés. **Le succès relatif de la mise en place d'un système international de « sécurité collective » avec l'ONU est la 2<sup>e</sup> explication**. Effectivement, cette organisation est à même de désamorcer un certain nombre de conflits par la pression ou la négociation.

Ces **conflits n'ont toutefois pas complètement disparu**. Demeurent des **conflits hérités** de l'histoire et non résolus à l'image de celui opposant l'Inde et le Pakistan au sujet du Cachemire, de la Chine et de Taïwan, ou encore des deux Corée. **La guerre opposant la Russie et l'Ukraine depuis février 2022 montre que des guerres classiques demeurent**.

#### 2) De nouvelles formes de guerres interétatiques

Par ailleurs, on constate que les Etats s'engagent dans de nouvelles formes de conflits contre d'autres Etats :

Il peut s'agir de **guerres d'intervention dans un Etat marqué par la guerre**. **Cette intervention peut être le fait d'un Etat, d'une coalition, s'inscrire dans une mission donnée par l'ONU ou non**. En 1991, la France, les Etats-Unis et une vaste coalition onusienne ont lancé l'opération « Tempête du désert » pour que Saddam Hussein, le dirigeant irakien, se retire du Koweït. Depuis 2013, la France est ainsi engagée sous mandat onusien dans la guerre civile que connaît le Mali (opération Serval puis Barkhane).

Certains Etats **lancent également ce qu'ils appellent des guerres préventives** : c'est ainsi que le président américain Georges W. Bush a justifié sa guerre contre l'Irak en 2003 (« armes de destruction massive »)

Enfin, de plus en plus d'Etats utilisent de nouvelles modalités pour faire la guerre :

- Naissent des **guerres d'un genre nouveau, les cyberguerres** : Les Etats-Unis, aidés d'Israël, ont ainsi utilisé des virus informatiques (stuxnet et flame) en 2010 et 2012 pour lutter contre l'Iran et le développement de son programme nucléaire. Il s'agissait de saboter les centrifugeuses des centrales. Cf. thème 6
- **Les robots sous différentes formes** (drones, robots mules, robots démineurs...) permettent de minimiser les risques humains sur les champs de bataille

#### Que fait-on faire aux robots ?

Drones : surveillance + tirs

Robots autonomes : robots mules pour les transports de charge ; robots démineurs (Tchétchénie, Bosnie)... = tâches systématiques, sales, dangereuses, coûteuses

Pour les hommes, il risque le contrôle à distance.

#### Avantages des robots (plutôt qu'humains) ?

Plus rapides, plus précis

Pas d'états d'âme

Moins coûteux financièrement (drone armé moins cher et plus longue distance de frappe qu'un avion de chasse)  
moins coûteux en hommes

Drones : plus simple à déployer que des missiles et plus difficile à intercepter

#### Qui en a et en développe ?

102 Etats avec drones de reconnaissance, dont une quarantaine les ont armés

Surtout les Etats qui ont les plus gros budgets militaires : EU (14 000 brevets d'IA militaires en 2019), Chine (5000 en 2019), Russie (elle souhaite remplacer un tiers de ses effectifs militaires par des robots soldats et exclure les humains des zones de confrontation)

+ 2<sup>e</sup> cercle (puissances technologiques) : Israël, Corée du Sud, Inde, Turquie, Iran, Pakistan, France, Royaume-Uni, Estonie

#### Qu'est-ce que cela change ?

L'humain peut ne plus être le dernier décisionnaire

#### Quelles limites ?

- Risques d'autonomisation par rapport aux humains = pbs éthiques de cette robotisation du champ de bataille
- Ils peuvent être hackés
- Les robots mettent en péril les principes des règles internationales : le principe de précaution et celui de proportionnalité

#### Qui s'y oppose et comment ?

- D'où la campagne d'ONG : « Stop les robots tueurs »
- Condamnation de ces armes par Antonio Gutterez qui dit que cela « déshumanise » la guerre
- Une trentaine d'Etats demande un traité d'interdiction préventif (Amérique latine et du sud, Maroc, Algérie, Egypte, Chine... + Parlement européen + Mouvement des non-alignés)... mais face à elles, 12 Etats poids lourds de la défense freinent tout accord : EU, Irlande, RU, Espagne, Suède, Pays-Bas, Belgique, Turquie, Australie, Russie, Corée du Sud (+ double jeu de la Chine). La France voudrait un endiguement contrôlé juridiquement non contraignant.

## AXE 2 : LE DEFI DE LA CONSTRUCTION DE LA PAIX

Sources : Je tiens à remercier des collègues dont les cours m'ont bien aidée à forger le mien : Arnaud Dalidet (lycée de Marmande), Yann Bouvier ([site](#)), Thomas Deguffroy ([formation](#)) et les collègues de l'académie de Strasbourg qui mettent leurs travaux à disposition ([site](#))

Dans les relations internationales, **la paix est considérée comme l'absence de guerre**.

L'idée d'une « construction de la paix » insiste sur **l'ensemble du processus**, qui est plus complexe qu'une simple cessation des hostilités et passe par des modalités qui prennent du temps des premières négociations à l'application concrète de la paix. Parler d'un **défi** montre que **ce processus est difficile et que le résultat est incertain**.

Depuis l'Antiquité jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, **mettre fin à un affrontement armé** était souvent considéré comme **suffisant** pour installer la paix. Celle-ci était obtenue par la **signature d'un traité de paix** entre deux Etats, mais ces « paix » se **heurtaient à plusieurs difficultés** :

- Souvent elles n'étaient **pas appliquées** : difficulté à imposer aux « **gens de guerre** » d'arrêter de piller les territoires
- Elles étaient **temporaires, prétextes** à reconstituer ses forces (ex : les 42 traités de paix de la Guerre de Cent ans).
- Elles étaient souvent très **défavorables aux vaincus**, ce qui **donnait lieu à une volonté de revanche**.

A partir du XVII<sup>e</sup> siècle s'élabore pour la première fois en Europe l'idée d'une paix organisée et **durable** via une entente entre les grandes puissances. C'est la naissance des **congrès internationaux au cours desquels les traités sont patiemment élaborés**. Les premiers, pour mettre fin à la « Guerre de Trente ans », aboutissent en **1648 aux traités de Westphalie**. Cette logique perdure jusqu'au 1914.

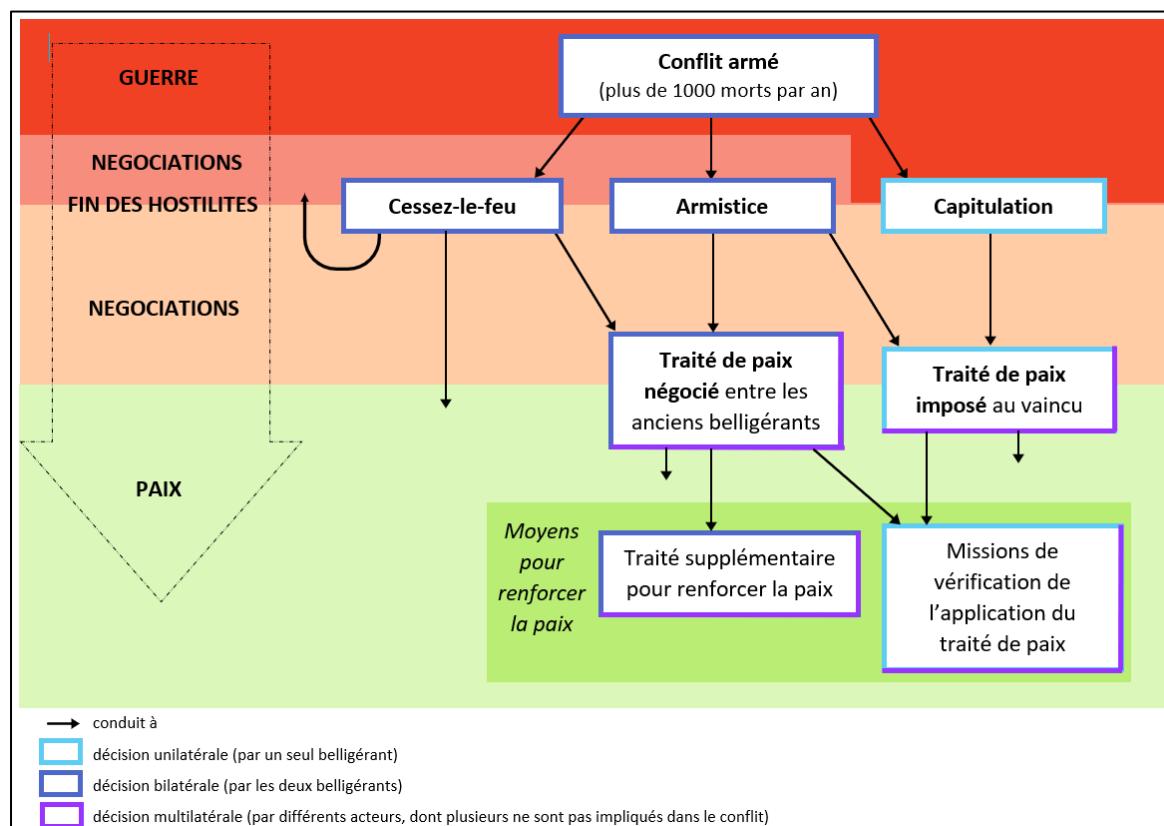
Au XX<sup>e</sup> siècle, les guerres mondiales prouvent l'échec de ce système : l'idée de **sécurité collective** s'impose, pour aboutir à une diplomatie mondiale qui garantirait une « **paix perpétuelle** » : c'est le rôle donné à la **SDN** puis à l'**ONU**.

Cependant, **cette institution, conçue en 1945**, est peut-être mal adaptée aux nouveaux types de conflictualités et aux nouveaux acteurs des guerres actuelles de même qu'à la nouvelle hiérarchie des puissances mondiales.

Problématique : **Les outils et les institutions mis en place depuis le XVII<sup>e</sup> s. permettent-ils de construire la paix de façon durable, c'est-à-dire de réguler les relations internationales afin de désamorcer les guerres et prévenir la reprise des hostilités sur le long terme ?**

### I. La construction de la paix : un processus complexe

#### A. Les étapes de la construction de la paix



## B. Les acteurs de la construction de la paix

### 1) Les acteurs étatiques

- les Etats, d'abord les Etats belligérants, mais aussi des Etats tiers, soit voisins plus ou moins impliqués, soit puissances régionales ou mondiales qui ont participé aux négociations et servi d'arbitres
- Depuis le XXe s., les organisations internationales de sécurité collective : la SDN puis l'ONU

### 2) Les acteurs issus de la société civile jouent un rôle complémentaire

Si cette pratique était courante au Moyen Age, elle se perd à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, en raison d'une nouvelle doctrine des relations internationales réservant aux États la conduite des affaires étrangères (traités de Westphalie).

- Les autorités religieuses comme la papauté ont de tout temps participé à l'arbitrage de conflits (ex : Jacques de Voragine ou Jean Paul II)
- Les associations, et notamment certaines ONG (organisations non gouvernementales), ont vu leur rôle dans ce domaine se développer. (Ex : dès la fin du XIXe s., la Croix-Rouge a acquis un statut international consacré par des traités et son action a conduit à modifier le droit de la guerre ; Amnesty International ; ONG spécialisées dans le règlement des conflits comme Promédiation)
- L'affirmation des opinions publiques dans les relations internationales est amplifiée par les réseaux médiatiques à couverture mondiale (ex : rôle de la population américaine dans l'arrêt de la guerre du Vietnam)
- Les philanthropes, très grandes fortunes et personnes influentes peuvent jouer un rôle dans la diplomatie mondiale (ex : 1977 : don de 1 milliard de dollars à l'ONU par Ted Turner)
- Les très grandes entreprises : elles sont très influentes dans les relations internationales (envergure mondiale, puissance financière, capacité de lobbying), mais peu sur la question de la guerre et la paix car elles sont prudentes et cherchent à être amies de tous (selon Guy Carron de la Carrière)

Les avantages dont bénéficient les nouveaux acteurs de la « diplomatie civile » : des moyens non officiels donc plus discrets, plus flexibles et plus rapides, moins soumis à la pression de l'opinion publique et qui suscitent moins la méfiance.

## II. Faire la paix par les traités du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> s.

### A. Les traités de Westphalie

Sources de cette synthèse : l'Encyclopédie Larousse ([ici](#)) et une formation de Joël Dubos ([ici](#)).

#### 1) La guerre de Trente Ans

Elle se déroule en Europe entre 1618 et 1648 et oppose les Etats dirigés par les Habsbourg catholiques, Espagne et Saint Empire Romain Germanique, à une coalition d'Etats protestants (des Etats du SERG dirigés par des princes protestants, les Provinces Unies, le Danemark et la Suède) soutenus financièrement puis militairement à partir de 1635 par la France. C'est donc une guerre aux enjeux à la fois religieux (dans un premier temps) et politiques (notamment pour la France catholique qui s'allie aux protestants pour amoindrir la puissance Habsbourg qui l'encerclera). Alors que les Habsbourg l'emportent pendant une grande partie de la guerre, l'intervention française fait basculer la situation.

#### 2) Les traités de Westphalie.

Les traités de Westphalie mettent fin à la guerre après 5 ans de négociations : ils sont tous deux signés le 24 octobre 1648 dans les villes d'Onasbrück (où se trouve la délégation protestante) et Münster (où réside la délégation catholique). Ces traités sont le fruit de pourparlers entre la majorité des puissances européennes de l'époque (présence de 16 pays, outre 140 Etats et 38 villes du SERG ; la papauté est même présente, en guise de médiateur).

⇒ Pourquoi de si longues négociations ?

- Difficulté pour s'entendre alors que tout le monde ne parle pas la même langue (français, allemand, latin)
- Difficulté pour les ambassadeurs (= plénipotentiaires) qui représentent des souverains qui ne sont pas présents et qu'il faut sans cesse consulter par courrier (d'où de l'espionnage, des pertes de courrier, des fausses informations)
- Distance entre les deux villes (40 km)
- Contexte de guerre : les combats ne cessent pas pendant les négociations et les situations militaires changent

#### 3) Le nouvel ordre géopolitique européen.

Les grands perdants de cette guerre sont les Habsbourg :

- d'un point de vue religieux : le principe selon lequel le prince peut choisir la religion de ses sujets est confirmé.
- d'un point de vue politique : les Habsbourg d'Autriche sont affaiblis par la guerre elle-même qui a causé beaucoup de dégâts sur les terres allemandes, leur a fait perdre un tiers de leur population. En outre, les traités définissent une véritable constitution du Saint-Empire selon laquelle les 350 Etats du SERG gagnent en autonomie par rapport à l'Empereur élu.

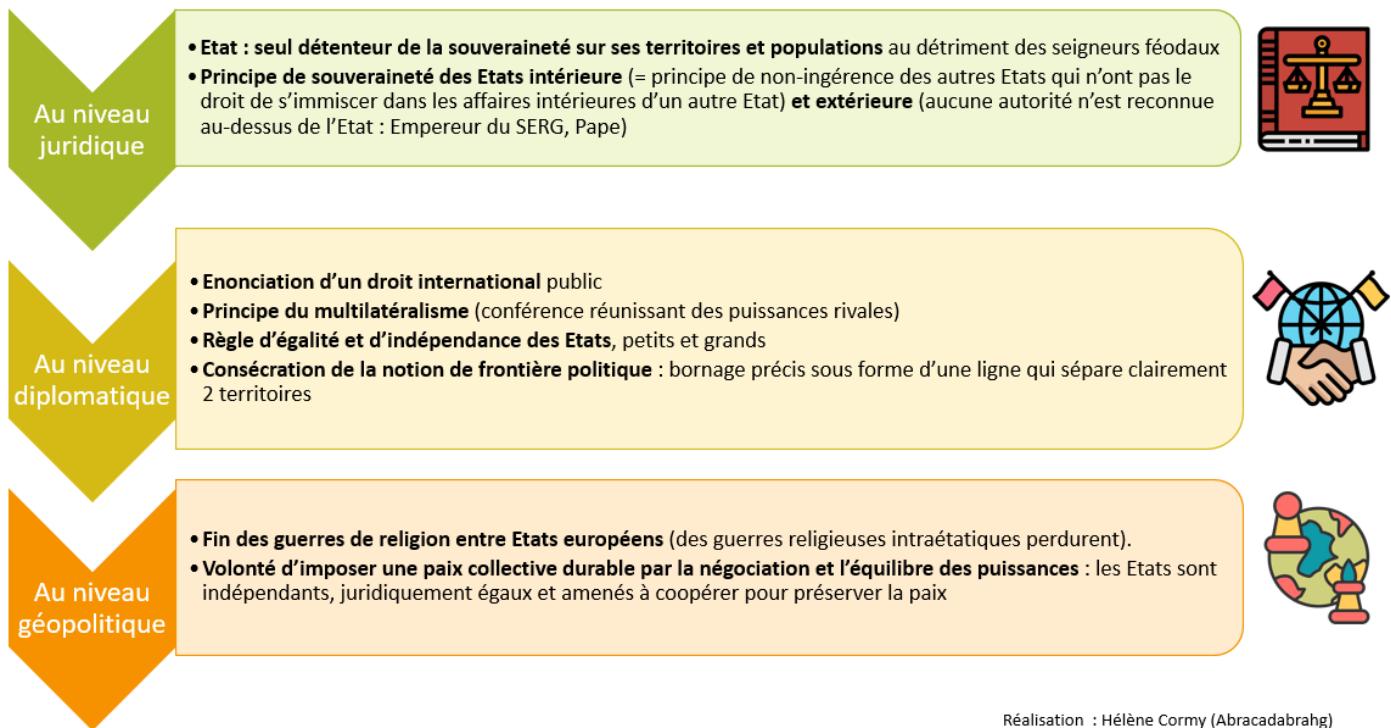
Au contraire, l'autre camp sort vainqueur des négociations :

- la Suède : gains territoriaux et politiques car les terres acquises restent parties du SERG, ce qui permet au roi de Suède de siéger à la Diète

- les Provinces-Unies : indépendance reconnue par les Habsbourg d'Espagne
- la Suisse : indépendance reconnue
- et surtout la France : gains territoriaux (Metz, Toul et Verdun et une partie de l'Alsace) et gain en puissance : elle devient la puissance dominante en Europe.

#### 4) Le système westphalien : une révolution du droit international.

Reposant sur les concepts de relations multilatérales, conduites de manière civilisée par des Etats indépendants, souverains et égaux en droit, « l'ordre westphalien » est censé favoriser la stabilité et la mise à l'écart de la guerre, ou du moins son encadrement et sa mise sous contrôle.



Réalisation : Hélène Cormy (Abracadabrahg)

#### B. Du XIXe au XXe s., une remise en cause de l'ordre westphalien ?

Ce système reste la règle dans la diplomatie européenne des décennies suivantes (exemple du traité de Paris en 1763), mais n'empêche pas totalement le retour de la guerre.

La première remise en cause de l'ordre westphalien survient avec la Révolution et l'Empire napoléonien : la volonté impérialiste de la France brise l'équilibre des puissances, mais le congrès de Vienne, en 1815, essaie de le rétablir avec la création de la Sainte-Alliance.

La montée des nationalismes et impérialismes des Etats européens (dans les colonies et en Europe) au XIXe s. conduit à une nouvelle rupture de l'équilibre avec la Première Guerre Mondiale.

### III. Faire la paix par la sécurité collective depuis le XXe s.

#### A. De la SDN à l'ONU

##### 1) Les principes qui doivent présider aux relations internationales selon les Quatorze Points de Wilson

Diplomatie transparente et ouverte (point 1)

Absence d'armées offensives (armement seulement pour la sécurité intérieure) (point 4)

Volonté de protéger la paix pour toutes les nations ; toutes doivent se montrer solidaires (intro), d'où la volonté de constituer une « société des nations » (point 14) = idée d'une sécurité collective

Protection des petites nations vis-à-vis des nations agressives ; respect de l'intégrité territoriale des Etats (point 14)

« Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », notamment pour les colonies (point 5)

Principe de non-ingérence des puissances extérieures

⇒ Par rapport au système westphalien, on conserve l'idée d'Etats indépendants dont on doit respecter la souveraineté (non-ingérence) et qui sont la base des relations diplomatiques. Ces Etats sont égaux.

⇒ En revanche, ce ne sont plus les grandes puissances qui se neutralisent (paix négative), mais l'ensemble des nations du monde qui doivent concourir ensemble au respect de la paix mondiale.

### 2) La Société des Nations

Le point 14 du Discours de Wilson donne en effet lieu à la création d'une Société des Nations : son principe est reconnu dans le traité de Versailles signé en juin 1919 et sa première réunion se déroule en janvier 1920. Elle est composée de 45 Etats membres à l'origine, soit la moitié des Etats indépendants de l'époque, et progressivement, elle atteint les 60 pays. Les principes de base de la SDN sont l'interdiction de la guerre et le respect du droit international. Les membres s'engagent à respecter et à maintenir l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de tous les États membres contre toute agression extérieure. En cas de conflit, les Etats s'engagent à demander l'arbitrage de la SDN qui peut, en cas de guerre, recourir à des sanctions économiques et financières.

L'organisation de la Société des Nations se compose d'abord d'une Assemblée générale qui se réunit une fois par an et qui est l'organe « législatif » de la SDN. Le pouvoir exécutif revient au Conseil, composé de 9 membres dont 5 permanents ; il se réunit trois fois par an. Le secrétariat permanent doit assurer la continuité du fonctionnement de l'organisation.

### 3) Son échec

Dans les années 1920, la SDN connaît quelques succès diplomatiques : la réconciliation franco-allemande en 1925, avec les accords de Locarno qui permettent l'entrée de l'Allemagne à la SDN (1926) ou le Pacte Briand-Kellog : la guerre est mise hors-la-loi en 1928. Mais l'impuissance l'emporte...

- Trop peu de pays y sont représentés et leur nombre ne fait que se réduire : la SDN apparaît au début comme la « Société des vainqueurs : l'Allemagne vaincue n'en fait partie qu'en 1926. Par ailleurs, ne font partie de la SDN ni les États-Unis (car le Sénat hostile à Wilson rejette le traité de Versailles en mars 1920), ni l'URSS communiste.

- Problèmes de fonctionnement : l'unanimité requise au Conseil paralyse souvent la prise de décision

- Enfin, la SDN ne dispose pas d'une force armée internationale pour sanctionner les manquements. Privée de réels moyens de contrainte, l'action de la SDN repose avant tout sur la bonne volonté des États membres. Elle assiste ainsi impuissante aux « coups de force » des années 1930, entraînant le départ des États agressés et des États agresseurs (ex : 1935 : que sanctions économiques contre l'Italie qui a annexé l'Ethiopie)

## B. ... à l'ONU

### 1) Une organisation qui cherche à tirer les leçons de l'échec de la SDN

La naissance de l'ONU se fait en plusieurs étapes, dont les premières ont lieu pendant la 2G. La Charte des Nations unies est signée le 26 juin 1945 à San Francisco et donne naissance à l'Organisation des Nations Unies. Son siège est fixé à New-York. L'organisation se compose de 5 organes principaux :

- l'Assemblée Générale : égalité souveraine de tous les États => rôle essentiellement consultatif
- le Conseil de Sécurité : Composé de 11 membres dont cinq permanents (EU, URSS, Chine, Royaume-Uni et France) => c'est lui qui prend réellement les décisions, qu'on nomme des résolutions. Les cinq membres permanents, les puissances victorieuses de la guerre, disposent d'un droit de veto. L'efficacité de l'ONU repose donc sur l'entente de ces grandes puissances. Cela leur donne par ailleurs un pouvoir extrêmement important sur la scène diplomatique internationale.
- le Secrétariat Général => c'est lui qui se charge de l'exécution des décisions prises
- le Conseil économique et social (et ses différentes institutions)
- la Cour internationale de justice (à La Haye)

L'ONU dispose d'une force armée d'interposition fournie par les États : les Casques bleus.

### 2) Les actions de l'ONU sous les mandats de Kofi Annan (1997-2006)

Si l'ONU reste en grande partie impuissante pendant toute la période de la guerre froide (1947-91) du fait de l'opposition de deux membres permanents du conseil de sécurité disposant du droit de veto, l'espoir d'un « nouvel ordre mondial » fondé sur le droit et respectant les valeurs de l'ONU renaît en 1991.

Cependant, si l'ONU espère alors imposer la paix, comme semble en être le symbole l'opération « Tempête du désert » au cours de laquelle les casques bleus forcent Saddam Hussein à quitter le Koweït qu'il a envahi, les opérations des années 1990 ne sont jamais de pleins succès (même échecs avec le génocide rwandais en 1994 ou encore en Bosnie en 1995). Par ailleurs, les Etats-Unis s'en méfient, en contestant le pouvoir et le financement.

L'ONU a également changé depuis la fin de la guerre froide : si son premier rôle était le maintien de la paix par l'interposition entre belligérants pour imposer la négociation et un cessez-le-feu, elle doit désormais diversifier ses missions, notamment en développant ses actions d'après-conflit (reconstruction d'un Etat de droit, retour des réfugiés, etc.) mais aussi en œuvrant en faveur du développement, condition nécessaire à la mise en place d'une sécurité collective. C'est dans ce contexte que Kofi Annan est élu secrétaire général de l'ONU en 1997.

### Biographie de Kofi Annan

#### Sa vie, sa carrière et sa personnalité

Issu d'une famille ghanéenne aisée ; études d'économie qu'il achève au MIT aux Etats-Unis.

Il passe presque toute sa carrière à l'ONU, puisqu'il y entre en 1962 au sein de l'OMS avant d'en gravir les échelons ; il est secrétaire général adjoint chargé du maintien de la paix (il connaît les deux échecs du génocide rwandais en 1994 et de la guerre en Bosnie en 1995) avant d'être élu, avec le soutien des Etats-Unis, 7<sup>e</sup> secrétaire général de l'Organisation. Il y reste de 1997 à 2006. A la tête de l'ONU, il est récompensé par le prix Nobel de la paix en 2001.

Il garde par la suite une place importante sur la scène internationale, tant grâce à la création d'une fondation philanthropique axée sur le développement et la lutte contre l'évasion fiscale, que parce qu'on fait plusieurs fois appel à lui comme médiateur : c'est le cas au Kenya en 2008, en Syrie en 2012.

### L'ONU sous ses deux mandats (1997-2006)

En tant que secrétaire général des Nations Unies, il a toujours eu à cœur le souci de la paix, de la négociation, de la médiation et du multilatéralisme. Dans ce domaine, son rejet de l'intervention américaine et britannique en Irak en 2003 est son acte le plus significatif : il condamne cette guerre qu'il juge « illégale ».

Par ailleurs, il fait reconnaître et adopter en 2005 un nouveau principe, celui de la « responsabilité de protéger », du « devoir d'ingérence » qui incombe à l'ONU dès lors qu'il existe une violation flagrante des droits de l'homme. Cela explique pourquoi sous ses mandats le nombre d'interventions des casques bleus augmenta continuellement, passant de 20 000 engagés dans des opérations en 1997 à 90 000 en 2006.

*Ex : MONUA : intervention en Angola entre 1997 et 1999 pour régler la guerre civile née du conflit entre 3 mouvements de libération après la décolonisation du pays en 1974. Intervention des casques bleus en vue d'une réconciliation nationale et d'une consolidation de la paix et de la démocratie sur le long terme. Environ 3000 soldats sont intervenus ainsi qu'environ 500 contrôleurs civils et de militaires. La guerre civile s'achève (après 17 ans, 500000 morts et 1 million de déplacés). En 2008, l'ONU a participé à l'organisation des 1ères élections démocratiques en 2008. La fragilisation économique et sociale reste importante.*

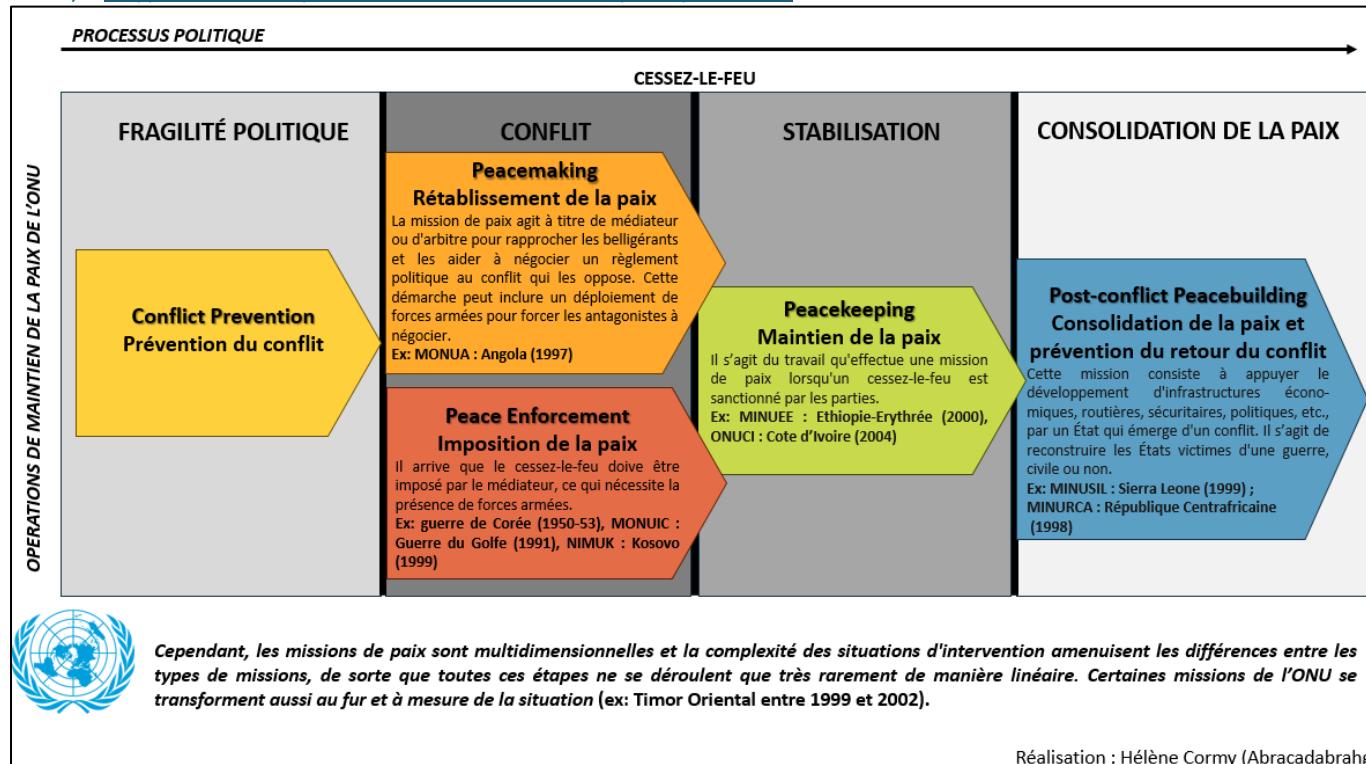
*Ex : MINUSIL : intervention de 1999 à 2005 en Sierra Leone pour mettre fin à la guerre civile débutée en 1991. Succès, exemple à suivre.*

Il souhaite par ailleurs réformer l'institution onusienne et lui donner une image dépoussiérée, ce qui le conduit à multiplier les apparitions dans les media. A cette fin, il cherche à améliorer la cohérence et la coordination de l'action onusienne. Son rapport sur le millénaire publié en 2000 est une de ses grandes réalisations : il invite les Etats à s'engager dans différents domaines comme la réduction de la pauvreté, l'amélioration de l'éducation, la lutte contre le sida et même la lutte contre le réchauffement climatique... autant d'éléments qui sont ensuite inscrits dans les « Objectifs du millénaire pour le développement ». L'action en faveur de la paix apparaît ainsi comme plus globale, cherchant à éradiquer les causes profondes des guerres.

### Les critiques adressées à Kofi Annan (et à l'ONU)

Certains ont conclu à son échec dans la réforme de l'ONU qui est demeurée impuissante et obsolète sur bien des points.

### 3) 3 types d'OMP (opérations de maintien de la paix) par l'ONU



Réalisation : Hélène Cormy (Abracadabrah)

**Sous les mandats de Kofi Annan, on constate aussi une évolution des Etats acteurs de l'ONU et pourvoyeurs de casques bleus.**

### C. Limites et défis de l'ONU aujourd'hui

#### 1) Limites de l'ONU

L'organisation n'intervient jamais au Moyen Orient, région pourtant très conflictuelle, **du fait de l'unilatéralisme américain** et de manière plus générale de l'utilisation du droit de veto par les membres permanents du conseil de sécurité de l'ONU. **Le budget trop faible de l'ONU est un handicap** pour cette organisation et l'oblige régulièrement à **sous-traiter des missions** à des ONG ou des organisations militaires régionales (OTAN, UE, OTASE, Union Africaine).

De manière générale, **on reproche souvent à l'ONU son impuissance**, comme le montrent certaines missions de maintien de la paix qui s'éternisent (ex : voilà 60 ans qu'elle dure pour le conflit entre l'Inde et le Pakistan et 41 ans au Liban).

#### 2) Le rôle d'arbitre des grandes puissances : chance ou défi ?

L'intervention militaire en Irak des Etats-Unis en 2003 est souvent considérée comme un échec de l'ONU et de Kofi Annan qui n'est pas parvenu à empêcher cette « guerre illégale ». Cette intervention est **symbolique de la remise en cause par des grandes puissances des principes de la sécurité collective et du multilatéralisme**. Elle s'appuie sur le droit d'ingérence, qui est illégal depuis 1946 pour un Etat seul et sur la justification de la « **guerre préventive** ». En effet George Bush disait vouloir anticiper un conflit meurtrier parce qu'il soupçonnait l'Irak de posséder des armes de destruction massive. La France s'est vivement opposée à cette intervention.

#### 3) Une réforme nécessaire

Aujourd'hui, de plus en plus de voix s'élèvent pour réclamer une réforme de l'ONU et notamment du conseil de sécurité qui d'une part n'est plus forcément représentatif du monde actuel (vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale qui ne représentent plus rien 75 ans après, ni d'un point de vue économique, ni démographique notamment) et d'autre part paralyse l'Onu en raison du recours au droit de veto.

# OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF : LE MOYEN-ORIENT : CONFLITS REGIONAUX ET TENTATIVES DE PAIX IMPLIQUANT DES ACTEURS INTERNATIONAUX (ETATIQUES ET NON ETATIQUES)

**Moyen-Orient** : selon les Anglo-Saxons, **espace allant de la mer Rouge à l'empire Britannique des Indes**. Après la chute de l'Empire ottoman, y fut adjoint l'ensemble des pays arabes. Cette expression relève d'un regard européocentré. Toutefois, on peut tout de même lui reconnaître une unité, une histoire commune, celle de la civilisation arabo-islamique et de son unification au sein de l'Empire Ottoman entre le XV<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> s.

Le Moyen-Orient est une **région théâtre de conflits séculaires, nombreux**, aux origines compliquées, et **de plus en plus imbriqués**. Le jeu des acteurs y prend une part fondamentale, et ce à différentes échelles spatiales : si les conflits se déroulent au Moyen Orient, les acteurs y participant sont à la fois locaux, régionaux et internationaux, étatiques mais aussi non étatiques (groupes terroristes, ONG). Tenter d'y faire la paix (surtout au sens de « paix positive ») est donc complexe, tant les enjeux économiques, politiques, religieux et culturels sont forts.

**Problématique** : Pourquoi, depuis 70 ans, les conflits du MO parviennent-ils si difficilement à aboutir à la paix ?

## I. Une région à forts enjeux et ressources qui attisent les convoitises et conflits

### A. Une situation et des ressources stratégiques

#### 1) Un carrefour terrestre et maritime entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie

C'est une zone de contact entre trois continents (Europe, Afrique et Asie) et entre deux espaces maritimes (Mer Méditerranée et Océan Indien). C'est une aussi une zone de contrôle des déplacements en raison de passages stratégiques naturels : 2 détroits (Bal el Mandeb et Ormuz) et le **canal de Suez** construit en Egypte au XIX<sup>e</sup> s. (inauguré en 1869) qui permet d'éviter de faire le tour de l'Afrique en bateau.

Cet espace a donc toujours fait l'objet de convoitises, dès le Moyen Age (« route de la soie », « route des Indes ») et plus encore aujourd'hui (un des passages obligés des routes maritimes mondiales)

Des conflits sont nés de la volonté de contrôler un espace aussi stratégique

Ex : en 1956, l'Egypte (dirigée par le communiste Nasser) nationalise le canal donc les Français (constructeurs du canal) et les Britanniques (qui l'avaient racheté en 1875) interviennent militairement pour empêcher cette nationalisation.

#### 2) Des ressources très convoitées à l'échelle locale et internationale

**Le Moyen Orient est surtout très riche en hydrocarbures** : 1<sup>ère</sup> région pétrolière du monde avec 60% des réserves mondiales (Arabie saoudite, Iran, Irak, EAU, Koweït) et 40% des réserves mondiales de gaz naturel (Iran, Qatar, Arabie Saoudite, EAU). Ces ressources sont une source de richesses pour les Etats qui les possèdent. Toutefois, cette source de revenu dépend de la capacité de commercialisation (problèmes d'acheminement ou d'embargo) et du prix (cours).

En 1968 est créée l'**Organisation des États arabes producteurs de pétrole (OPAEP)** : elle a pour but d'unir plus encore ses membres autour d'un tarif commun pour l'exportation de cette ressource.

Cependant, les hydrocarbures ont suscité et suscitent encore des conflits interétatiques pour l'appropriation des ressources.

Ex : guerre Iran-Irak en 1988

Ex : 1<sup>ère</sup> guerre du Golfe : l'Irak envahit le Koweït en partie pour s'approprier ses réserves de pétrole

Cela explique aussi l'intérêt des Occidentaux pour la région, car ils dépendent énergétiquement des exportations. Or les conflits dans la région (notamment la guerre du Kippour en 1973 et la révolution iranienne en 1979) ont provoqué un fort encherissement des prix du pétrole à l'échelle mondiale (chocs pétroliers qui ont eu un impact sur l'économie mondiale). Ex : les interventions militaires américaines dans la région ont souvent été jugées intéressées par cette question

**La seconde ressource qui suscite convoitises et conflits surtout au niveau local est l'eau** : le climat aride fait de l'eau une ressource rare et nécessaire aux hommes et à l'agriculture. Ce problème est d'autant plus sévère dans un contexte de réchauffement climatique et de forte croissance démographique (la population est passée de 80 à 400 millions entre 1950 et aujourd'hui). Les principales réserves en eau viennent des grands fleuves (Tigre, Euphrate, Nil) et des nappes souterraines. Les Etats assez riches trouvent une solution coûteuse : dessaler l'eau de mer. Le contrôle de l'eau fait l'objet de conflits parfois violents.

Ex : Israël contrôle l'accès au Jourdain et l'approvisionnement en eau des Palestiniens. Un Israélien dispose ainsi en moyenne de 4 fois plus d'eau qu'un Palestinien.

Ex : les barrages construits par la Turquie et la Syrie sur l'Euphrate et le Tigre provoquent des tensions avec la Syrie et l'Irak qui sont en aval et voient le débit de ces fleuves fortement réduit.

## B. La diversité culturelle : une mosaïque de peuples et de religions

### 1) Des peuples et des cultures

- **Les Arabes** : 200 millions de personnes dans toute la péninsule arabique et en Egypte. Leur culture a rayonné à partir du VIIe s. sur tout le Bassin méditerranéen avec la progression de l'Islam. Aujourd'hui tous les Arabes ne sont pas musulmans.
- **Les Perse**s : 65 millions de personnes installés à l'est de la région, uniquement en Iran
- **Les Turcs** : 60 millions de personnes, uniquement en Turquie ; ils ont longtemps dominé la région (Empire ottoman)
- **Les Juifs** sont environ 6 millions, uniquement présents en Israël, l'Etat qui leur a été cédé en 1947, créé spécialement pour eux par l'ONU, en compensation de leur histoire tragique (peuple forcé à la dispersion par les Romains en 70, détesté en Europe pendant toute son histoire jusqu'à leur génocide par les nazis durant la 2<sup>nde</sup> Guerre Mondiale).
- **Le peuple kurde, minoritaire, n'a pas d'Etat aujourd'hui** : il s'agit de 30 millions de personnes, musulmans sunnites, principalement présents en Turquie, en Irak et en Iran, mais aussi en Syrie, en Arménie, en Géorgie et en Azerbaïdjan.

### 2) L'islam majoritaire mais de nombreuses minorités

Cette région est le berceau des trois grands monothéismes (religions du Livre c'est-à-dire de la Bible)

- La **religion juive** est née dans cette région où se fixèrent les Hébreux vers 1200 av. JC : la ville de Jérusalem était au cœur de leur religion car s'y trouvait le seul temple consacré à Yahvé (Dieu) : en reste le « mur des lamentations ».
- La **religion chrétienne** est née également en Palestine où a vécu Jésus qui est considéré par les chrétiens comme le Fils de Dieu, crucifié à Jérusalem et ressuscité selon eux trois jours plus tard
- L'**Islam** apparaît dans la région de La Mecque et Médine dans l'actuelle Arabie Saoudite au VIIe s. avec Mahomet, celui que les musulmans considèrent comme le Prophète, le dernier envoyé de Dieu qui achève la révélation.

La ville de Jérusalem est considérée comme une ville sainte dans les trois religions. C'est aussi une des causes du conflit israélo-palestinien. Ex : en 2000, la visite d'Ariel Sharon (homme d'Etat israélien donc juif) sur l'esplanade des mosquées (quartier musulman de Jérusalem) déclenche la seconde *intifada* car les Palestiniens y voient une provocation

Cependant, les trois religions ont longtemps coexisté de façon pacifique, et les conflits du XXe siècle sont davantage liés à des volontés nationalistes d'expansion territoriale qu'aux différences religieuses. Depuis les années 1970 toutefois, l'essor de partis religieux extrémistes change la donne.

Si les trois grandes religions sont présentes, c'est l'Islam qui domine très nettement en nombre avec 240 millions de musulmans divisés en deux branches : les sunnites (85% des musulmans du monde) et les chiites : minoritaires dans l'Islam mais concentrés dans quelques Etats (Iran, Irak, Bahreïn). Les luttes entre chiites et sunnites ont commencé dès la mort de Mahomet en 632, puis ont été plus ou moins exacerbées selon les périodes de l'histoire. Elles sont plus fortes dans la région depuis la révolution islamique iranienne en 1979. Se superposent toujours des différends politiques aux différences religieuses. Ex : l'hostilité entre Arabie Saoudite (sunnite) et l'Iran (chiite) est liée surtout à une lutte d'influence.

Les chrétiens sont une petite minorité répartie dans plusieurs pays : l'Egypte (10% : chrétiens coptes), le Liban (38% : chrétiens maronites), la Syrie et l'Irak (3% : chrétiens orientaux). Ils sont menacés par la montée des djihadistes.

Les juifs, minoritaires dans l'ensemble du Proche et Moyen Orient, sont très majoritaires dans l'Etat d'Israël (6 des 8 millions d'habitants). Ils se divisent eux-mêmes entre juifs ashkénazes, juifs sépharades et juifs orthodoxes.

## C. Une région instable

### 1) La contestation des frontières nées de la décolonisation et le fort nationalisme

Le tracé des frontières actuelles est le fruit des décisions de puissances extérieures prises après la Première et la Seconde Guerres Mondiales au moment du démembrlement de l'Empire ottoman (défaite de 1918) et de la décolonisation : les aspirations des nations, les réalités économiques et historiques n'ont ainsi pas toujours été respectées.

Certaines frontières sont donc contestées (ex : Irak-Iran) ; des Etats multiculturels font coexister différents peuples (le Liban la Syrie, l'Irak, Israël) d'où des conflits intraétatiques.

Les Kurdes et les Palestiniens sont quant à eux sont des peuples sans Etat.

Les tensions nationalistes sont ainsi vives entre les Etats (lutte d'influence) et à l'intérieur de la plupart.

### 2) Des Etats fragiles sans tradition étatique et/ou dominés par des groupes communautaires

Il existe ainsi des régimes autoritaires dans lesquels les dirigeants utilisent la force pour s'imposer (Turquie d'Erdogan, Syrie de Bachar al-Assad)

Parfois, le pouvoir est fortement contesté par les peuples qui aspirent à plus de démocratie (ex : rebelles syriens face à Bachar al-Assad), la montée de l'islamisme (ex : Yemen) ou les violences intercommunautaires (ex : Egypte) Ces tensions sont souvent liées à des inégalités sociales très fortes, notamment dans les pétromonarchies (monarchies qui fondent toute leur richesse sur les hydrocarbures) puisque y coexistent des populations très riches grâce à la rente pétrolière et des populations très pauvres qui n'en bénéficient pas.

## II. 1945-1991 : des conflits surtout interétatiques impliquant des acteurs internationaux

### A. Une région enjeu pour les Grands

#### 1) Etats-Unis et URSS exportent leur différend dans la région

Pour les Etats-Unis, le Proche et Moyen Orient est une région clef pour l'endiguement communiste. Ils s'appuient donc sur la Turquie, l'Iran (jusqu'en 1979), l'Arabie Saoudite, la Jordanie, l'Irak et Israël pour contrer l'avancée de l'URSS.

Ex : en 1945, les Etats-Unis signent un accord avec l'Arabie Saoudite (pacte du Quincy) : contre l'engagement que l'approvisionnement en hydrocarbures sera garanti, les Etats-Unis apportent leur soutien politique et militaire

En 1958, les Etats-Unis intègrent ainsi le « pacte de Bagdad » ou « traité d'organisation du Moyen Orient » créé en 1955 par le Royaume-Uni, l'Irak, la Turquie, le Pakistan, et l'Iran pour contenir l'URSS par une ligne d'Etats alliés à la frontière sud – sud-ouest de cette-dernière.

Cela conduit à des conflits armés :

- 1956 : crise du canal de Suez : lorsque Nasser, le dirigeant communiste de l'Egypte, nationalise le canal de Suez, France et du Royaume-Uni interviennent militairement. Ils doivent finalement renoncer sous la pression des Etats-Unis et de l'URSS (c'est d'ailleurs le symbole de la perte d'influence des Européens sur cette zone qu'ils dominaient et de l'hégémonie nouvelle des Etats-Unis).
- 1958 : les Etats-Unis interviennent militairement au Liban pour rétablir l'ordre

L'URSS est moins présente dans la région mais a tout de même des alliés : la Syrie, le Yémen, Irak.

Cela la conduit d'ailleurs à une intervention armée qui lui coûte cher en Afghanistan en 1979 : il s'agit d'apporter de l'aide au gouvernement communiste attaqué par les moudjahidines (combattants musulmans faisant le djihad, la guerre sainte). Toutefois, cette intervention échoue, notamment parce que les Etats-Unis arment les rebelles afghans, et l'URSS est contrainte de se retirer en 1989. Cette opération militaire contribue d'ailleurs fortement à finir de ruiner le pays qui éclate

#### 2) Le mouvement panarabe et l'émergence du Tiers Monde : quel succès pour échapper au monde bipolaire ?

A l'heure où les deux Grands se disputent l'influence mondiale, tous les Etats du Moyen-Orient à l'exception d'Israël participent à la naissance du **mouvement des non-alignés**, une **tentative de la part des nouveaux pays décolonisés**, qui ont en commun leur retard de développement et leur refus de s'inféoder à nouveau à un pays alors même qu'ils viennent de recouvrer leur indépendance, de proposer une troisième voie en n'appartenant ni au bloc est, ni au bloc ouest.

Ce mouvement naît en 1955 lors de la conférence de Bandung à laquelle assistent 29 pays africains et asiatiques. Ils sont surtout menés par Nasser (Egypte) et Nehru (dirigeant de l'Inde).

Par ailleurs, se développe autour du président égyptien Nasser le **mouvement panarabe** (dont les origines remontent au XVIe s. et qui avait été ravivé en 1947 par la création du **parti Baath** qui propose de fonder une nation arabe et laïque). Il s'agit pour lui de n'être inféodé ni aux Etats-Unis, ni à l'URSS (malgré une proximité idéologique puisqu'il est communiste), mais d'**unir politiquement tout le monde arabe**. Il crée ainsi en 1958 une République Arabe Unie (RAU) avec la Syrie et le Yémen qui recouvrent leur indépendance vis-à-vis de l'Egypte en 1961.

À partir de la fin des années 1970, les deux superpuissances voient leur influence reculer :

- En 1979, les Etats-Unis perdent un allié puissant dans la région : l'Iran, qui subit une révolution islamique menée par l'ayatollah Khomeiny. Des manifestations populaires réclamant plus de liberté entraînent la chute du shah (nom persan donné au roi d'Iran) qui était allié des Américains. Le nouveau régime renvoie dos à dos les deux modèles.
- De 1980 à 1988, la guerre Iran-Irak échappe en partie au contrôle des deux Grands

### B. Le conflit israélo-palestinien, moteur de l'instabilité de la région

#### 1) La création de l'Etat d'Israël en 1948 fait naître un conflit entre 2 peuples

Le 29 novembre 1947, l'ONU adopte un plan de partage de la Palestine, prévoyant la création d'un Etat juif, d'un Etat arabe et un statut international pour Jérusalem.

➔ Cette décision est inspirée du **sionisme** (idéologie fondée à la fin du XIXème siècle par Theodor Herzl visant à la création, en Palestine, d'un Etat pour les Juifs du monde entier) et de la volonté de nombreux Juifs de quitter l'Europe après le génocide nazi.

Les Etats arabes rejettent ce plan. Le 14 mai 1948, l'Etat d'Israël est proclamé. Le lendemain, les Etats arabes attaquent Israël : c'est la première guerre israélo-palestinienne qui est remportée par Israël.

L'armistice de 1949 permet à Israël de gagner des territoires par rapport à ceux qui lui avaient été attribués par l'ONU en 1947. De nombreux Palestiniens se réfugient dans les pays arabes voisins (c'est la **Nakba** (« catastrophe »), un exode massif

plus ou moins forcés des Palestiniens après la défaite de la 1<sup>ère</sup> guerre israélo-arabe) et aucun Etat palestinien ne voit le jour (la Cisjordanie est annexée par la Jordanie et la bande de Gaza passe sous administration égyptienne).

**Ce conflit, né de l'existence de 2 peuples (Juifs et Palestiniens) pour une même terre (Palestine), devient un enjeu de la guerre froide avec deux camps :**

- **Les Palestiniens** (certains sont en exil dans les Etats voisins, d'autres sont citoyens israéliens avec moins de droits que les juifs) sont soutenus par les Etats arabes de la région et par l'URSS
- Israël, très militarisée (on nomme Tsahal les « forces de défense d'Israël », c'est-à-dire l'armée israélienne), est soutenue par les Etats-Unis

### 2) ... qui implique les Etats voisins et conduit aux guerres israélo-arabes en 1967 et 1973

L'opposition entre Israël et ses voisins arabes qui refusent de reconnaître l'Etat juif se poursuit :

- En 1967, éclate la **guerre des Six-Jours** : l'Egypte met en place un blocus naval d'Israël et encercle le pays avec ses alliés arabes. Israël attaque donc militairement pour rompre l'encerclement et remporte facilement la victoire en 6 jours, en occupant le Sinaï, Gaza, la Cisjordanie et Jérusalem-Est.

L'ONU adopte la résolution 242 qui prévoit le retrait israélien "de territoires occupés" :

- En 1973, éclate la **guerre du Kippour** où Israël vainc l'Egypte et la Syrie.

Le 6 octobre 1973, en pleine fête juive du Yom Kippour, Israël subit une attaque simultanée de l'Egypte et de la Syrie dans la péninsule du Sinaï et sur le plateau du Golan. Ces territoires, respectivement égyptien et syrien, étaient occupés par Israël depuis la guerre des Six Jours. Au bout d'une semaine, Israël mène une contre-offensive musclée, pénètre en Syrie et traverse à son tour le canal de Suez en direction de l'Egypte. Le Conseil de sécurité des Nations unies, soutenu par les deux superpuissances et le Royaume-Uni, demande un cessez-le-feu. Les négociations aboutissent à un cessez-le-feu ratifié par l'ONU le 25 octobre 1973.

**Dans les années 1970, des divisions apparaissent entre les pays arabes** (c'est la fin du panarabisme) et les guerres contre Israël cessent : **sous l'impulsion des États-Unis, un traité de paix est signé entre l'Egypte et Israël : ce sont les accords de Camp David le 17/09/1978**. Israël restitue le Sinaï à l'Egypte qui reconnaît l'Etat d'Israël.

= **Ce traité est toutefois rejeté par les autres pays arabes**. L'Egypte est exclue 10 ans de la **Ligue Arabe** (association de pays arabes ayant en commun leur culture et la religion musulmane qui cherche à resserrer les liens de coopération entre ses membres et à défendre leurs intérêts). La question des conflits au Moyen Orient a toujours été centrale dans les travaux de la Ligue et a divisé ses membres à plusieurs reprises)

**= FIN de la volonté d'un règlement du conflit par la confrontation**

### 3) Un conflit de plus en plus intraétatique (israélo-palestinien) depuis la fin des années 1970

Après les défaites répétées des pays arabes, les guerres se recentrent sur l'opposition entre Israéliens et Palestiniens à partir des années 1970.

À la suite des conquêtes israéliennes de 1967, **1,5 million Palestiniens vivent sous l'autorité de l'État hébreu**. Dans ce contexte se développe un **nationalisme palestinien** qui aboutit à la création de **l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) en 1964**, bientôt dirigée par Yasser Arafat et son parti le Fatah. Le **Fatah** est le mouvement national de libération fondé par Yasser Arafat en 1959, et prônant la lutte armée contre l'Etat d'Israël. Il prend le contrôle de l'OLP en 1969. L'OLP exige le retour des réfugiés, la libération des territoires occupés, l'unité de la Palestine et refuse de reconnaître Israël. Ayant fait le **choix de la lutte armée (guérilla) puis du terrorisme** (ex : attentats lors des JO de Munich en 1972), cette organisation se retrouve en guerre contre Israël. Aux attentats de l'OLP, Israël répond par la force militaire.

**La présence de réfugiés palestiniens dans les Etats voisins contribue à déstabiliser la région. C'est pourquoi**

- **en 1970**, la **Jordanie** (le roi Hussein veut améliorer ses relations avec Israël) chasse les combattants de l'OLP (« septembre noir ») en faisant des milliers de morts. L'OLP se réfugie au Liban
- **en 1975**, au **Liban**, les milices chrétiennes affrontent les combattants de l'OLP, ce qui déclenche une guerre civile de quinze ans dans ce pays.

**En 1987, les Palestiniens des « territoires occupés » (Cisjordanie et bande de Gaza) se révoltent : c'est la 1<sup>ère</sup> intifada.**

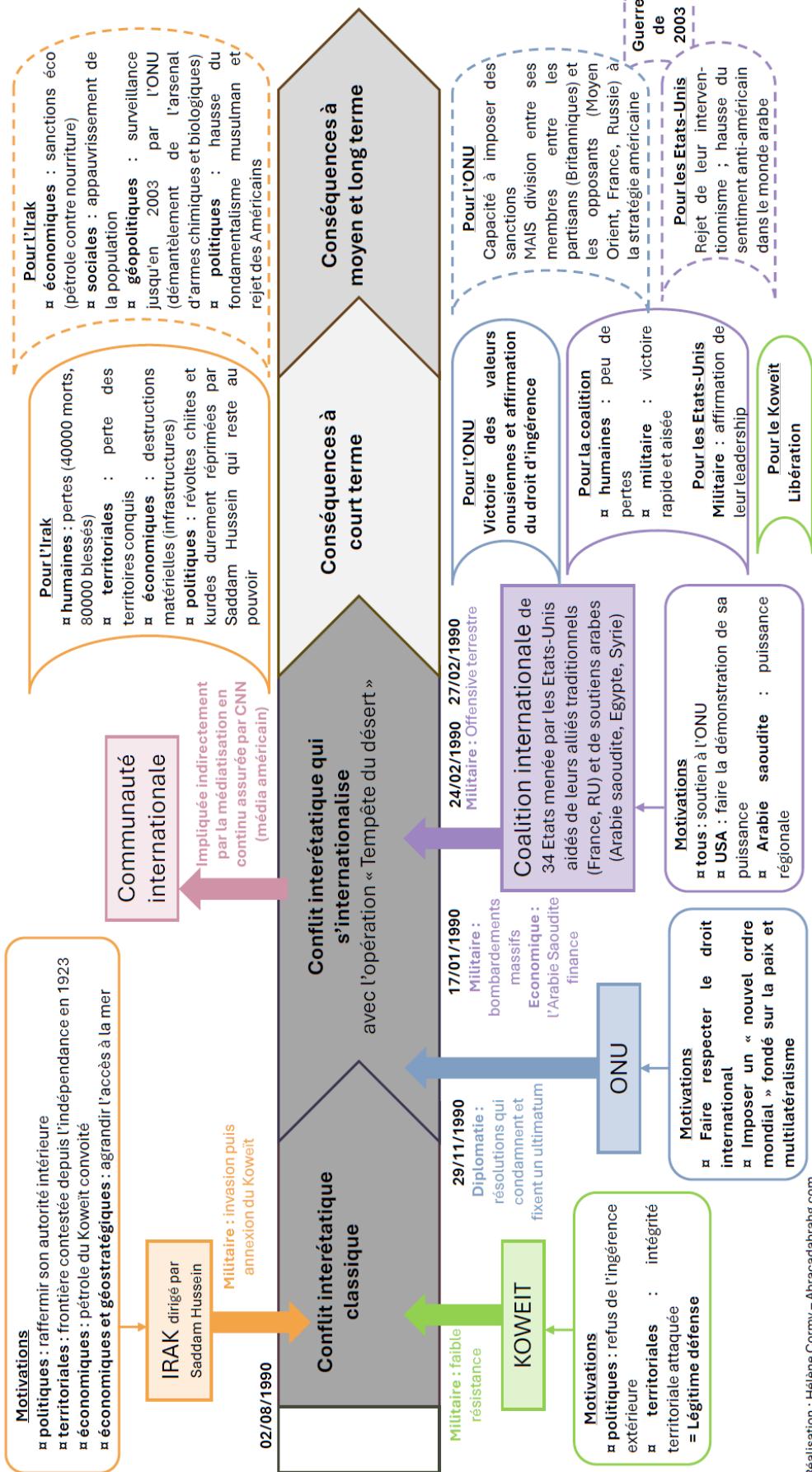
**Intifada** : soulèvement en arabe ou encore « guerre des pierres », révolte spontanée de la jeunesse palestinienne (1987 puis 2000)

- ⇒ Pendant cette période, on voit que les conflits sont presque exclusivement interétatiques (sauf la 1<sup>ère</sup> intifada) et que les tentatives de paix sont quasi inexistantes, puisqu'il s'agit plutôt pour les deux Grands d'accroître leur influence dans la région. Seuls le mouvement des non-alignés et celui du panarabisme relèvent plus d'une démarche d'unification et d'apaisement. Les accords de Camp David avaient également suscité des espoirs, mais limités.

### III. Depuis les années 1990, des conflits asymétriques de plus en plus complexes et impliquant des acteurs plus nombreux

#### A. L'espoir que le « nouvel ordre mondial » apporte la paix au Moyen Orient

##### 1) Avec la Première Guerre du Golfe (1990-91), l'ONU apporte l'espoir d'une protection des petits Etats



## 2) Les accords d'Oslo apportent l'espoir d'un règlement multilatéral et négocié du conflit israélo-palestinien

**Au début des années 1990, les relations entre Israël et l'OLP se détendent** : l'OLP n'exige plus la destruction d'Israël, mais revendique le droit au retour des réfugiés palestiniens chassés par la guerre de 1948. Début 1993, des représentants d'Israël et de l'OLP se rencontrent à de nombreuses reprises en Norvège pour des négociations secrètes qui aboutissent **le 13 septembre 1993 aux accords d'Oslo signés à Washington entre Yasser Arafat, dirigeant de l'OLP, et Yitzhak Rabin, le premier ministre israélien**. Leur poignée de mains est le symbole d'une réconciliation historique qui se fait sous l'égide des Etats-Unis (Bill Clinton est le « maître de cérémonie »). [Les trois hommes sont récompensés du prix Nobel de la paix l'année suivante]

Ces accords prévoient une reconnaissance réciproque d'Israël et de l'OLP, la mise en place d'une Autorité palestinienne (qui n'a pas le statut d'Etat) possédant des pouvoirs en matière d'éducation, de santé et de police sur la bande de Gaza et une partie de la Cisjordanie (des zones sous autorité palestinienne, d'autres mixtes, d'autres sous autorité israélienne) Cependant, les accords sont rejetés par les extrémistes des deux camps.

### B. ... vite déçu avec l'enlisement du conflit israélo-palestinien

#### 1) Le retour rapide des tensions entre les deux camps

**Mais depuis le milieu des années 1990, le processus de paix entre Israéliens et Palestiniens est bloqué par la montée des tensions dans les deux camps.**

- du côté israélien, **Yitzhak Rabin est assassiné** par un fanatique juif en 1995 et la **droite israélienne revient au pouvoir** en 1996. Elle n'est pas favorable au dialogue avec les Palestiniens. **Les colons juifs refusent de partir et la colonisation se poursuit même en Cisjordanie et sur le Golan** (territoire pris à la Syrie depuis 1973).

**Depuis 2002, Israël construit une « barrière de séparation » pour, dit-elle, protéger les Israéliens.** Son tracé ne suit pas toujours la ligne verte définie en 1949. **Ligne verte** : « **Ligne de cessez-le-feu de 355 km tracée au crayon vert sur une carte d'Etat-major en 1949, elle sert de support à tous les plans de paix depuis trente ans. Elle est censée devenir la frontière d'un futur Etat palestinien.** Depuis leur victoire de la guerre des Six Jours en 1967, les Israéliens ne cessent de la bousculer, de l'effacer. Ils ont édifié des dizaines de colonies à l'Est de ligne et sont plus nombreux que jamais à Jérusalem-Est.

- du côté palestinien, **une seconde intifada éclate en 2000, des attentats-suicides** sont perpétrés par des Palestiniens radicaux et la **bande de Gaza est tenue depuis 2007 par le Hamas** (mouvement islamiste fondé en 1987 : **refus de toute négociation et solution de paix**). Le Hamas et le **Hezbollah** (un mouvement politique et armé terroriste chiite libanais) prônent la poursuite de la lutte armée avec le soutien de l'Iran.

#### 2) L'enlisement du processus de paix

**Depuis, les tentatives de négociations et de paix se sont multipliées, souvent orchestrées par les Etats-Unis, jusqu'au dernier plan proposé en janvier 2020 par Donald Trump surnommé le « plan du siècle », sans toutefois trouver le moyen de mettre véritablement fin au conflit.**

**Ainsi, depuis 2001, les tentatives de paix échouent et l'absence de règlement semble plus favorable à Israël.**

De fait, le gouvernement israélien par Sharon puis Netanyahu mettent en place une politique plus dure qui passe notamment par des réponses militaires aux attentats et offensives du Hamas. La colonisation progresse et on constate une politique d'acquisitions foncières dans la partie arabe de Jérusalem. Le refus d'un Etat palestinien demeure, tandis que la société israélienne se soucie de plus en plus de la question sécuritaire.

**Parallèlement, pour les pays arabes, la question palestinienne passe au second plan** avec le chaos en Irak et en Syrie. D'ailleurs d'autres pays arabes reconnaissent l'Etat d'Israël comme les EAU ou encore le Maroc.

**Du côté palestinien, on constate des divisions internes importantes** avec un fort affaiblissement politique, tandis que le **Fatah** (parti politique, basé en Cisjordanie, qui dirige l'Autorité palestinienne) est en lutte contre le **Hamas** (qui tient la bande de Gaza). Ainsi en 2007, les deux forces en sont venues à des combats dans la bande de Gaza d'où Israël s'était retiré en 2004.

**L'ONU** quant à elle maintient sa position en faveur d'une **solution à deux Etats** (d'ailleurs, en 2011 la Palestine adhère à l'UNESCO et en 2012 elle devient Etat observateur à l'ONU) et son opposition à la colonisation israélienne mais ses tentatives sont bloquées par les Etats-Unis.

**Enfin, des voix s'élèvent contre le rôle des Etats-Unis dans la région : ils sont accusés de faire plus le jeu d'Israël**, leur vieil allié dès lors qu'une tentative de règlement de paix est proposée (ce reproche est encore d'actualité : le mandat de Trump a particulièrement montré cela avec la reconnaissance de Jérusalem comme la capitale d'Israël et le déplacement de l'ambassade américaine de Tel Aviv à Jérusalem, puis « le plan du siècle » ne semble plaire qu'aux Israéliens) et de **chercher surtout à préserver leurs propres intérêts** (approvisionnement en pétrole).

**Ce sentiment anti-américain dans le monde arabe, incarné notamment par Oussama Ben Laden qui crée l'organisation terroriste Al-Qaïda, s'exacerbe avec la montée de l'islamisme.**

### C. ... et la montée de l'islamisme qui déstabilise la région

#### 1) De l'islamisme politique à sa radicalisation par le terrorisme

L'**islamisme** est une **idéologie qui vise à réislamiser les sociétés en imposant le Coran comme fondement de la vie sociale et politique**. Cela passe par l'application de la charia. L'islamisme rejette la pensée scientifique moderne, les valeurs de la démocratie, la mixité... D'une certaine façon, l'islamisme se définit par son **refus de tout ce qui vient de l'Occident**. Il est né en **Egypte en 1928**, à une époque où le Moyen-Orient était sous domination coloniale et est formulé par les « **Frères musulmans** ».

Au Proche et au Moyen-Orient, les Etats créés après l'indépendance le sont sur le modèle occidental : des Etats laïcs dans lesquels l'islam est une religion ne devant pas interférer dans la vie politique.

La révolution iranienne de 1979 marque un tournant : elle permet l'arrivée au pouvoir des islamistes. Ils fondent la République islamique d'Iran. Le pays est contrôlé par un parti unique aux mains des religieux chiites ; la terreur de masse est pratiquée, les libertés ne sont pas reconnues et la justice coranique est appliquée.

Depuis les années 1980, l'islamisme progresse au Moyen-Orient : les islamistes sont au pouvoir en Turquie depuis 2002, dans la bande de Gaza depuis 2006... Plusieurs raisons expliquent ces succès :

- des causes externes : le **sentiment d'humiliation lié aux défaites face à Israël** et lié à la présence occidentale
- des causes internes : une **crise économique et sociale que des régimes, souvent autoritaires et corrompus**, n'ont pas réussi à faire reculer ; or, les organisations islamistes pratiquent une politique caritative et se chargent de l'éducation de la jeunesse.

Dès les années 1990, l'islamisme prend une forme plus radicale : le **terrorisme**. Des imams lancent des **fatwas (décret religieux qui fait obligation aux musulmans)** appelant les musulmans à tuer les Américains et leurs alliés, accusés de piller les richesses des musulmans, de souiller leurs lieux saints et de tuer des musulmans. A l'exception des attentats du 11 septembre 2001, les **attentats** perpétrés par les terroristes islamistes sont relativement artisanaux : ils déposent des bombes ou pratiquent des **attentats-suicide dans des lieux publics**. Ils cherchent à semer la terreur en Occident pour l'obliger à se retirer du Moyen-Orient et à déstabiliser les pouvoirs locaux pour imposer la charia (comme le fait l'organisation terroriste « Etat islamique » dans le Nord de la Syrie et de l'Irak).

Parmi les **cellules les plus actives** au Proche et au Moyen-Orient, on trouve **Al-Qaïda** et ses ramifications et le **groupe Etat islamique**. Les djihadistes s'entraînent dans des camps situés dans des territoires contrôlés par les islamistes (Afghanistan) et leur financement est assuré par des **Etats** (l'Iran et la Syrie financent le Hezbollah) ou par des **activités illégales** (trafic de drogue, trafic de cigarettes, prise d'otages...).

#### 2) Le tournant du 11 septembre 2001 et l'intervention étrangère en Afghanistan et en Irak

Les **attentats du 11 septembre 2001** commandités par Al-Qaïda et visant des points très symboliques du pouvoir économique, politique et militaire américain **changent la donne**. Dès octobre, l'**ONU autorise une guerre en Afghanistan pour traquer Ben Laden** et renverser le régime des **talibans** (nom donné aux islamistes au pouvoir) qui le protègent.

En 2003, l'**ONU refuse une intervention armée en Irak** (accusée de détenir des armes de destruction massive, ce qui s'avère faux – et c'est d'ailleurs paradoxalement la principale réussite du règlement international du conflit du Golfe) : les **Etats-Unis lancent tout de même unilatéralement avec leurs alliés britanniques une guerre contre Saddam Hussein dans une guerre officiellement courte** (début le 19 mars 2003, chute de Saddam Hussein le 9 avril et fin officielle le 1<sup>er</sup> mai) : c'est l'**opération baptisée « Liberté irakienne »**. Dès juin 2004, le pouvoir est remis aux Irakiens, ce qui suscite de vives tensions entre sunnites, chiites et kurdes. En mai 2006, le chiite Nouri Al-Maliki forme le premier gouvernement stable de l'après-guerre. Jugé pour crime contre l'humanité, Saddam Hussein est condamné à mort et pendu en décembre 2006.

Toutefois, les **Américains restent force d'occupation** jusqu'en 2008 en Irak et ne se retirent complètement que fin 2011 (et d'Afghanistan fin 2014). Cette intervention étrangère dans la région au nom de la lutte contre le terrorisme attise le **sentiment anti-occidental** car il est perçu comme une nouvelle forme d'impérialisme, d'autant que leur image est dégradée par la révélation de scandales comme celui de la prison d'**Abou Ghraib** : des dizaines de milliers d'Irakiens ont été détenus par des soldats américains dans cette prison entre 2003 et 2006. Parmi eux, 70 à 90% étaient innocents d'après la Croix Rouge et beaucoup ont été victimes de tortures. Cela a pour conséquence que l'armée américaine est l'objet d'**attentats-suicides perpétrés par des islamistes**. Les USA se retrouvent ainsi engagés dans un **conflit asymétrique**. Ils n'arrivent ainsi pas à empêcher ce qui s'apparente rapidement à une guerre civile et finissent par se retirer en 2011.

Le bilan de cette seconde guerre du Golfe (2003-2011) est lourd : elle aurait coûté 770 milliards aux Etats-Unis mais aurait surtout fait au moins 4000 morts parmi les soldats de la coalition et autour de 460000 chez les Irakiens (dont 30-40% des effets indirects de la guerre comme le manque d'hygiène et les problèmes de santé induits).

#### 3) La guerre civile irakienne (2004-2013) mène à une guerre contre l'Etat islamique (2014-2022)

Après leur départ, la guerre civile persiste liée à plusieurs problèmes :

- le nouveau régime mis en place est vite jugé inefficace et corrompu
- le 1<sup>er</sup> ministre Maliki est trop autoritaire, alors que les revendications inspirées du printemps arabe s'intensifient

- les revenus pétroliers sont inégalement répartis

Dans ce contexte, les djihadistes de l'Etat islamique d'Irak, devenu l'Etat islamique en Irak et au Levant (Daech en arabe), qui se sont fixés comme priorité de lutter contre la domination chiite et l'influence iranienne, en profitent pour lancer une offensive majeure contre l'Etat irakien à l'été 2014. Pratiquant la terreur, les razzias et la guerre asymétrique, ils battent facilement l'armée irakienne et arrivent facilement à Bagdad. En octobre 2014, Daech proclame le califat sur un territoire à cheval entre l'Irak et la Syrie.

Paniqué, le gouvernement irakien appelle à l'aide internationale. Après la condamnation des actes terroristes de Daech par l'ONU, se crée une « coalition contre Daech » avec pour objectif de mettre un terme au projet territorial de celui-ci. Elle agit par des moyens militaires (opération « Inherent Resolve ») mais également dans les domaines de la contre-propagande, de la lutte contre le financement du terrorisme, de la lutte contre les combattants terroristes étrangers ainsi que de l'aide à la stabilisation et à la reconstruction des territoires libérés. En 2019, elle comptait 80 Etats menés par les Etats-Unis, dont les principaux pays européens. La coalition internationale n'est toutefois pas mandatée par l'ONU (ce ne sont pas des casques bleus) et d'ailleurs, l'Irak a porté plainte contre elle auprès du conseil de sécurité de l'ONU. Les opérations en Irak menées par cette coalition, suspendues depuis janvier 2020, ont repris ponctuellement fin 2024. Si aujourd'hui Daech a perdu militairement, les tensions demeurent vives au sein du pays.

#### D. Une aggravation récente de la situation très inquiétante

##### 1) Le « printemps arabe » : progrès de la démocratie ou de l'islamisme ?

Fin 2010, éclate ce que les journalistes appellent le « printemps arabe » : il s'agit d'un vaste mouvement de contestation populaire contre les régimes autoritaires d'Afrique du Nord et du Proche et Moyen-Orient où se mêlent des revendications politiques (plus de démocratie) et socio-économiques (une amélioration des conditions de vie) né en Tunisie fin 2010 et qui s'est propagé à de nombreux pays au printemps 2011

Les opposants sont hétérogènes et peu structurés, mêlant une opposition qui réclame plus de libertés et des partis islamistes anciens (les Frères musulmans en Egypte).

Trois cas de figure se dégagent à l'issue du « printemps arabe » :

- le régime est renversé et son chef est déposé : en Egypte, les manifestations mettent fin aux 31 ans de pouvoir d'Hosni Moubarak
- le régime s'est maintenu car il a accepté des réformes : en Jordanie, le roi Abdallah change de premier ministre, fait augmenter les salaires, réduit les prix et garantit la liberté d'expression
- le régime s'est maintenu par une répression très violente : en Syrie, Bachar el-Assad a lancé une guerre contre les « rebelles », laquelle guerre a débouché sur une guerre civile qui n'est toujours pas résolue.

⇒ Au final, toutes les élections voient la victoire d'islamistes plus ou moins modérés et non de démocraties libérales comme l'espéraient les Occidentaux : ils sont aujourd'hui au pouvoir en Arabie-Saoudite, en Turquie, en Iran et dans la bande de Gaza et ils participent au gouvernement au Liban et en Irak. Ils connaissent toutefois un certain recul depuis 2021 au Maghreb : défaite électorale des Frères musulmans en Algérie et au Maroc. La Tunisie a aussi tourné la page.

##### 2) Le conflit syrien

Cf. axe 2 Entre 2011 et 2022, la guerre civile syrienne a opposé le président en place, Bachar el-Assad, à plusieurs groupes rebelles : une organisation terroriste (Daech), la minorité kurde qui réclame son indépendance (KRG) et des rebelles, certains modérés et islamistes qui réclamaient la démocratisation du régime. La guerre a dévasté le pays et fait plus au moins 384 000 morts, dont plus de 116 000 civils, selon un bilan publié en 2020 par l'Observatoire syrien des droits de l'Homme. 13 millions de personnes ont été déplacées.

En décembre 2024, le régime de Bachar el-Assad a été renversé (alors qu'il contrôlait 70% du territoire) par les rebelles islamistes.

Se mêlent à ce conflit à l'origine intra-étatique des puissances extérieures : puissances régionales (Iran pro-Bachar el-Assad ; Arabie Saoudite pro-rebelles modérés) et des puissances internationales antagonistes (Etats-Unis – et sa coalition - contre Daech et Bachar el-Assad ; Russie pro-Bachar el-Assad et contre les rebelles modérés). Les ONG ont également fait entendre leur voix sur la scène internationale : 73 ONG présentes en Syrie se sont réunies dans le SIRF (Forum régional syrien des ONG internationales) en octobre 2019 et ont poussé un cri d'alerte concernant les conséquences des interventions militaires dans le pays.

##### 3) L'échec afghan

Le retrait des dernières troupes américaines et de leurs alliés de l'OTAN de l'Afghanistan à l'été 2021 a donné lieu à une reconquête des Talibans très rapide après 20 ans de guerre (intervention américaine sous mandat de l'ONU lancée en octobre 2001). La situation économique et humanitaire du pays est catastrophique ; le nouveau régime restreint les libertés de la population. Le risque du développement de groupes terroristes dans le pays (et notamment al-Qaïda) est grand.

#### 4) Nouvelle flambée de guerre entre Israël et le Hamas

Les attaques terroristes menées par le Hamas le 7 octobre 2023 ont conduit à une nouvelle flambée de violence.

### Conclusion : un apaisement impossible ?

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Proche et le Moyen-Orient ont été un foyer de tensions majeures et **l'avenir n'est guère encourageant** :

- **les conflits perdurent en Irak, en Syrie et en Afghanistan** ;
- **des peuples continuent à demander en vain des droits politiques et à être systématiquement réprimés** (c'est le cas des Kurdes, notamment en Turquie) ;
- des Etats suscitent toujours l'inquiétude de l'Occident : **l'Iran qui développe un programme nucléaire**
- **la montée en puissance de l'islamisme dans toute la région, qui peut faire craindre un embrasement généralisé dirigé contre Israël**

**Finalement, les seuls espaces de stabilité au Moyen-Orient sont les Etats autoritaires qui ne laissent place à aucune forme d'opposition (Arabie Saoudite).**

**La politique occidentale visant à implanter largement la démocratie au Proche et au Moyen-Orient semble avoir échoué.**

Le Moyen Orient semble donner la preuve de l'impuissance de l'ONU dont la voix est de moins en moins écoutée dans la région et qui ne parvient pas à trouver de solutions, du fait de la division des membres du conseil de sécurité sur ce sujet. Durant les 10 dernières années, 17 vetos ont été posés, le plus souvent par la Russie et la Chine, parfois les Etats-Unis sur la question du Moyen Orient.

Les autres acteurs de la guerre comme de la paix sont nombreux :

- Les Etats de la région qui recherchent une domination régionale
- Les puissances internationales, attirées dans le conflit parfois par des alliés, parfois par la volonté d'accroître leur domination, parfois par les intérêts économiques en jeu du fait de la présence d'hydrocarbures. On peut ainsi se demander si les Etats-Unis ont plutôt joué le rôle d'une puissance stabilisatrice ou déstabilisatrice dans cette région depuis 1945.
- Les milices, groupes terroristes, etc. ont profilé, rendant les conflits plus irréguliers
- Les ONG essaient de plus en plus de porter leur aide aux civils, victimes de ces multiples et incessantes tensions.